

387

MARS 2022

Rythmes

Magazine d'informations municipales de Caluire et Cuire

MONTESSUY

Lever de rideau sur la nouvelle école de Montessuy

Grande concertation 5 : la Ferme urbaine

Page 21



www.ville-caluire.fr



07



08



20

04 RETOUR EN IMAGES

05 Caluire et Cuire engagée pour les droits des femmes

06 CITOYENNETÉ
Procurations : un nouveau système simplifié

07 Accompagnement numérique

08 DOSSIER
Lever de rideau sur la nouvelle école Montessuy

12 ENFANCE JEUNESSE
Caluire et Cuire Ville amie des enfants

16 CADRE DE VIE
Amplification de la ZFE

19 SPORT
Le judo, un art de vivre

20 LA GRANDE CONCERTATION 5
la Ferme urbaine

22 CALUIRE VILLE VERTE

24 CULTURE
Cinéma, agenda culturel, médiathèque, Radiant



DES MOTS D'AMOUR S'AFFICHENT À CALUIRE ET CUIRE

À l'occasion de la Saint-Valentin, la Ville de Caluire et Cuire avait invité tous ceux qui le souhaitaient à déclarer leur flamme par message sur les panneaux lumineux de la commune. De nombreux participants ont répondu à l'appel avec des messages remplis de tendresse et de poésie et même, de véritables déclarations... Une sélection à retrouver sur la page Facebook #jaimecaluire.



CHÈRES CALUIRADES, CHERS CALUIRARDS,

En mars, le printemps pointe son nez et c'est bon pour le moral !

C'est aussi en mars que nous inaugurons la nouvelle école Montessuy, une belle réussite, gage de la qualité d'apprentissage optimale que nous veillons quotidiennement à offrir à tous les écoliers qui étudient à Caluire et Cuire. L'éducation et la transmission du savoir et du goût d'apprendre sont des thèmes qui nous tiennent particulièrement à cœur et nous pouvons être très fiers d'offrir aux jeunes Caluirards de telles conditions pour apprendre les fondamentaux qui les font grandir sereinement. J'en profite pour saluer la qualité des enseignants et des personnels éducatifs qui se consacrent pleinement à l'instruction de nos enfants.

J'ai également la grande joie de vous annoncer qu'après deux années d'absence, du fait de la pandémie, notre traditionnel Repas de l'Amitié, ainsi que la plébiscitée Ferme à la Ville, reviennent à Caluire et Cuire ! Deux événements très attendus et appréciés organisés par la Ville et qui se dérouleront le week-end des 26 et 27 mars.

Je vous y attends nombreux pour partager ces temps de convivialité précieux et goûter à nouveau à ce parfum de liberté qui nous a tant manqué !

Je vous souhaite une très belle entrée dans cette nouvelle ère printanière.

Philippe Cochet
Maire de Caluire et Cuire



MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES DE CALUIRE ET CUIRE
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION Vincent Amoros — RÉDACTION Pagina Communication et Service communication — PHOTOGRAPHIES Service communication - IStock - Adobe Stock - S. Sang — CRÉATION MAQUETTE, MISE EN PAGE Pagina Communication — IMPRESSION Imprimerie Riccobono — Magazine imprimé par un imprimeur certifié « imprim'vert », label garantissant la gestion des déchets dangereux dans les filières agréées 14001 protection de l'environnement.



10-31-3162 / Certifié PEFC / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / pefc-france.org



Retour en images

06

FÉVRIER



Plus de 150 Caluirards présents pour la balade urbaine dans le quartier de Montessuy, conduite par le Maire, Philippe Cochet.

Une rencontre intergénérationnelle riche et très instructive entre les jeunes élus du Conseil municipal d'enfants et les anciens combattants Gérard Gay et François Axionnaz. En présence de Viviane Webanck, Adjointe déléguée aux affaires scolaires, et de son prédécesseur, Maurice Joint, ainsi que de Chantal Crespy et Bastien Joint, respectivement trésorière et président de l'association Le Souvenir français.

09

FÉVRIER



Présentation du projet de Ferme urbaine à la Région Auvergne-Rhône-Alpes, représentée par Jean-Pierre Taite, Vice-président délégué à l'agriculture, et Sophie Blachère, Conseillère régionale, en présence de Philippe Cochet, Maire de Caluire et Cuire, Côme Tollet, Premier adjoint et Bastien Joint, Conseiller municipal délégué au projet de Ferme urbaine.

15

FÉVRIER



Vif succès avec plus de 160 participants à la Soirée zen, organisée par les équipes de la Piscine municipale Isabelle Jouffroy avec, au programme, détente et relaxation.

18

FÉVRIER



Remise officielle des minibus offerts par la Région Auvergne-Rhône-Alpes, en présence de Philippe Cochet, Maire de Caluire et Cuire, Sophie Blachère, Conseillère régionale, Damien Couturier, Adjoint délégué au Sport et aux associations sportives et des présidents de clubs sportifs de la ville.

18

FÉVRIER



La Ville de Caluire et Cuire engagée pour les droits des femmes

Si le 8 mars a été décrété depuis de nombreuses années “Journée internationale des droits des femmes”, la Ville n’a pas attendu cette date pour se mobiliser et agir au quotidien.

Engagée contre les violences intrafamiliales

Parce que le nombre de féminicides et de violences commises à l’encontre des femmes ne diminue pas malgré les nombreuses campagnes de sensibilisation en France, la Ville de Caluire et Cuire s’est impliquée dès 2018 dans cette lutte en multipliant les actions dans plusieurs lieux de la commune auprès de divers publics (professionnels, habitants, victimes, témoins). Ainsi, les commerçants ont largement apporté leur soutien en apposant dans leur point de vente les 1 000 affiches rappelant les numéros d’urgence à composer en cas de besoin. Le supermarché Auchan a offert des “kits de départ”, tandis que les boulangers utilisaient volontiers les 20 000 sacs à pains recensant également différents moyens d’alerte. Les associations spécialisées ont reçu 120 produits cosmétiques Caudalie à distribuer aux victimes.

Depuis 2019, la journée sur le thème des violences conjugales n’en finit pas de monter en puissance avec, en novembre 2021, plus de 200 participants contre 120 en 2019. Côté supports, le guide édité par la Ville pour les professionnels, ainsi que le mini dépliant destiné aux victimes, permettent d’orienter au plus vite ces dernières vers les structures adaptées.

Jamais sans les partenaires

Associés à la politique impulsée par les élus caluirards, tous ces outils ont résolument permis de renforcer le partenariat autour de la lutte contre les



NUMÉROS D’URGENCE

- Le **39 19** Violences Femmes Info (9h-22h semaine / 9h-18h week-end)
- en cas de danger immédiat : le **17**
- Le Commissariat **04 72 27 06 14**
- Le CIDFF **04 78 88 02 49**
- La MDM **04 78 98 90 80**

violences intra familiales, notamment avec la Métropole de Lyon, le CIDFF*, VIFILL**, l’association Le Mas, la Police nationale et municipale, la Gendarmerie qui interviennent lors des journées annuelles, le CCAS et les Centres médico-psychologiques.

Conscient de la nécessité absolue de se mettre au service des victimes, le Maire de Caluire et Cuire a nommé Chantal Crespy conseillère entièrement dédiée à la lutte contre ces violences. Une nomination assez rare sur le territoire métropolitain et qui prouve à elle seule la volonté des élus dans cette lutte.

La lutte contre les discriminations et pour l’égalité femmes-hommes

À travers l’animation d’un réseau local, la Ville accompagne les actions portées par ses partenaires opérationnels sur différents domaines et notamment :

- sur le volet “emploi et insertion”, avec la Mission locale et le CIDFF (Centre d’information sur le droit des femmes et des familles) pour encourager le retour à l’emploi des femmes, mais aussi en favorisant l’accès en crèche municipale pour les enfants des mères engagées dans des actions d’insertion professionnelle,
- sur le volet “lien social”, en soutenant les actions des centres sociaux et culturels en faveur des familles
- sur le volet “prévention spécialisée”, par l’accueil de filles dans le cadre des jobs d’été et des chantiers éducatifs mis en place par la Ville en lien avec la Fondation AJD. ■

* Centre d’information sur le droit des femmes et des familles,

** Villeurbanne information femmes familles



Procurations

Un nouveau système simplifié

Depuis le 1^{er} janvier 2022, les procurations sont simplifiées grâce au Répertoire électoral unique (REU), mis en place par l'INSEE et le ministère de l'Intérieur. Rappel des règles à connaître en la matière.

Il est désormais possible pour un électeur, le mandant, de donner une procuration à un électeur inscrit sur les listes électorales d'une autre commune, le mandataire. Toutefois, le mandataire devra toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place. À titre d'exemple, il est possible pour un Caluirard, absent le jour du vote, de donner procuration à un électeur résidant dans une autre commune. Ce dernier devra alors se rendre à Caluire et Cuire pour voter par procuration au

bureau de vote du mandant.

Attention, le principe de double procuration permettant à un mandataire de détenir deux procurations établies en France, mis en place pendant la crise sanitaire en 2020 et 2021, ne sera pas reconduit pour l'élection présidentielle (10 et 24 avril 2022) ni pour les législatives (12 et 19 juin 2022). Les règles de droit commun seront donc de nouveau applicables, à savoir une seule procuration établie en France et une seule réalisée hors de France pour un Français de l'étranger.

Rappelons qu'aucune disposition juridique ne fixe de date limite pour l'établissement d'une procuration. Il est néanmoins recommandé de faire sa procuration le plus tôt possible, afin que celle-ci puisse être prise en compte dans les listes d'émargement, évitant ainsi, dans le cas contraire, plusieurs opérations de vérification le jour du vote.

Gestion des procurations

L'ensemble des procurations est désormais centralisé dans le Répertoire électoral unique (REU) et leur contrôle est automatisé. Le site Maprocuration.gouv.fr est un service en ligne pour effectuer, en toute simplicité, sa demande de procuration et suivre l'avancée de celle-ci.

La demande de procuration en format papier reste néanmoins possible, en utilisant le formulaire disponible sur www.service-public.fr ou directement au commissariat de police ou à la gendarmerie. Le numéro national d'électeur (figurant sur la carte d'électeur ou disponible sur service-public.fr) du mandant et du mandataire devront figurer sur ladite demande.

Vérification et validation

Dans tous les cas, version sur internet ou version papier, la vérification d'identité et la validation de la procuration doivent se faire auprès d'un officier de police judiciaire (commissariat ou gendarmerie), seul habilité pour ces opérations. Seules les procurations validées sont ensuite transmises aux mairies concernées. ■



www.maprocuration.gouv.fr

VÉRIFIEZ VOTRE SITUATION ÉLECTORALE

Sur le module "interroger sa situation électorale" du site service-public.fr, il est possible de :

- retrouver son numéro national d'électeur,
- connaître le numéro de son bureau de vote
- vérifier qu'une procuration nous a été donnée ou non
- télécharger une attestation d'inscription sur les listes électorales.

Besoin d'informations supplémentaires, un email spécialement dédié a été créé : procuration@ville-caluire.fr

L'accompagnement au numérique au Point Mairie Caluire et Cuire



Pour mieux accompagner les familles rencontrant des difficultés avec les démarches administratives à réaliser en ligne, par internet (inscriptions périscolaires...), la conseillère numérique de la Ville propose, depuis le 1^{er} février, une permanence d'accompagnement au numérique tous les mardis après-midi, de 14 à 16h, aux mêmes horaires que le service SimpliCité.

L'objectif reste également d'apporter une aide aux habitants ayant des questions et difficultés avec l'outil informatique, mais aussi de leur permettre de préciser leurs besoins, afin de leur proposer, dans un deuxième temps, des ateliers pratiques. La permanence dispose pour cela d'un ordinateur et d'une tablette. ■



111, grande rue de Saint-Clair

Un nouveau garagiste à Caluire et Cuire

Éric Thevenot a ouvert son garage, baptisé "Éric Auto", avenue du Général Leclerc, sur la zone Perica. Un emplacement idéal et facile d'accès pour profiter pleinement de son espace de travail de 600 m². Accompagné de son fils et de son collaborateur, Éric Thevenot a bien l'intention de diversifier son activité en proposant, bien évidemment, de la réparation mécanique, mais également la carrosserie, la peinture, le nettoyage... En professionnel de l'automobile, le garagiste va également vendre des véhicules d'occasion. ■



116, avenue Général Leclerc

04 78 23 78 35

Ouverture du lundi au vendredi,
de 8h à 12h et de 14h à 19h



Lever de rideau sur la nouvelle école Montessuy



Viviane Webanck
Adjointe déléguée aux
affaires scolaires

*Quel magnifique écrin
pour permettre à
nos petits Caluirards
d'apprendre dans de
bonnes conditions!*

Lever de rideau sur la nouvelle école Montessuy

Dans le cadre de l'ambitieuse rénovation du quartier Montessuy, la Ville de Caluire et Cuire est heureuse d'annoncer la réouverture du groupe scolaire du même nom dont la réhabilitation complète vient de s'achever... pour le plus grand bonheur des élèves, des enseignants et de tout le personnel éducatif !

Si les élèves de l'école maternelle profitent déjà depuis 2018 de locaux rénovés du sol au plafond (y compris en termes d'isolation), les occupants de l'école élémentaire sont à leur tour rentrés, après les vacances de février, dans un bâtiment flambant neuf de haute qualité esthétique et environnementale. Un bâtiment dont les façades aux touches jaunes font écho aux teintes vives de l'école maternelle et composent un ensemble harmonieux qui signifie d'emblée le caractère d'équipement public dédié aux enfants. Une manière aussi de se démarquer de son environnement résidentiel aux teintes claires et pastels.

Au chapitre des divers travaux, l'isolation du bâtiment par l'extérieur a été privilégiée, les menuiseries extérieures changées et certaines créées pour éclairer les longs couloirs. Des brise-soleil

orientables ont été installés et la toiture entièrement reprise. Ces aménagements permettront d'assurer un véritable confort thermique en hiver comme en été avec, en prime, des économies sur la facture énergétique du bâtiment.

L'alarme incendie a été révisée et un système complémentaire de sécurité mis en place dans le cadre du PPMS (Plan particulier de mise en sécurité). Il permet de déclencher une alerte en cas

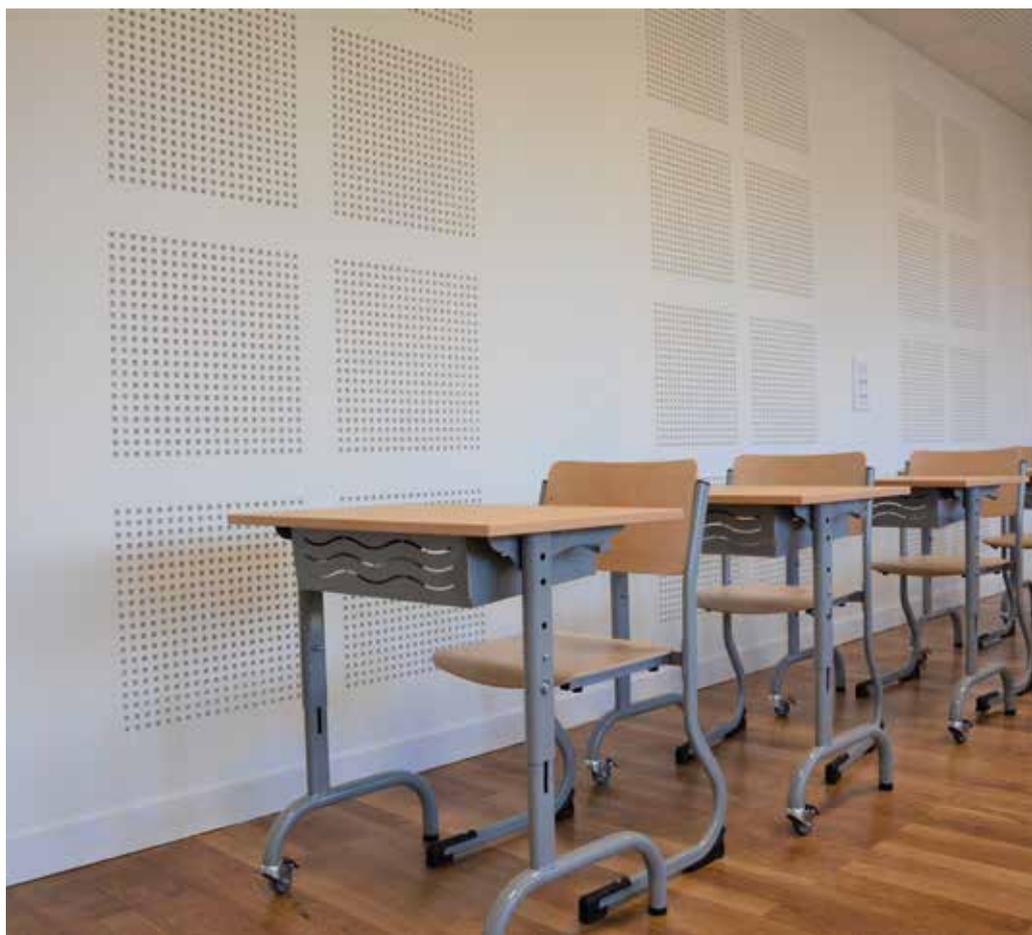
d'intrusion dans le bâtiment et de donner les directives à suivre à ses occupants.

Côté sanitaires, la Ville de Caluire et Cuire a souhaité supprimer ceux qui étaient encore à l'extérieur du bâtiment et recréer à l'intérieur un espace plus accueillant pour les enfants, avec un nombre de toilettes adapté.

Enfin, les préaux en rez-de-cour ont été réaménagés pour créer un gymnase ainsi que le pôle administratif regroupant

RÉNOVATION CÔTÉ COUR

En concertation avec l'équipe enseignante, la Ville de Caluire et Cuire a souhaité une réorganisation spécifique de la cour de l'école élémentaire pour laisser place à un espace de plantations qui sera aussi utilisé à des fins pédagogiques. Des arbres ont également été plantés sur le pourtour, afin d'apporter aux élèves une ombre naturelle bienvenue.



Dossier

le bureau de la direction, celui du coordonnateur et du RASED*, une salle pour les enseignants, un espace de pause et les locaux pour l'entretien. Au premier étage, la partie du restaurant scolaire, affectée aux élèves du niveau élémentaire, a été agrandie et un self y sera créé pour la rentrée de septembre 2022.

Une parfaite accessibilité et des conditions d'apprentissage améliorées

Qui dit rénovation dit forcément mise aux normes en matière d'accessibilité. Voilà pourquoi, au-delà des cheminements extérieurs retravaillés pour permettre à toutes les personnes atteintes d'un handicap d'approcher facilement le bâtiment, d'autres aménagements ont aussi été réalisés à l'intérieur : installation d'un ascenseur pour desservir les quatre étages du bâtiment de l'école

élémentaire et permettant d'arriver à niveau pour rejoindre l'école maternelle, signalétique appropriée... Rien n'a été laissé au hasard !

À noter que l'entrée principale du groupe scolaire, rue Pasteur, sera de nouveau commune aux écoles maternelle et élémentaire.

Quant au choix des matériaux, la Ville a aussi fait preuve d'une extrême vigilance pour garantir aux enfants, comme aux enseignants et aux personnels, des conditions de travail optimisées. De la pose d'un revêtement de sol spécifique facile d'entretien à celle de panneaux d'isolation phonique sur les murs pour un meilleur confort acoustique en passant par un mobilier totalement neuf choisi en concertation avec les enseignants (voir encadré), personne n'a été oublié !

** Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté*



À L'HEURE DU NUMÉRIQUE

Comme dans les autres classes élémentaires de la commune, celles de Montessuy réhabilitées disposent toutes d'un tableau numérique interactif. Le bâtiment dans son ensemble a également été câblé pour l'accès à Internet.



**Un bâtiment
flambant neuf
de haute qualité
esthétique et
environnementale**





Travaux futurs

Dans sa volonté d'offrir à tous ses élèves les mêmes chances de réussite dans des établissements de qualité, la Ville de Caluire et Cuire poursuit ses opérations de rénovation des groupes scolaires. Ce sera le cas dès juillet 2022 pour l'école Berthie Albrecht. De même, cette année, les études seront réalisées en vue du transfert de l'école Jules Verne dans une partie des anciens locaux du collège Lassagne entièrement restructurée et mise aux normes. La livraison est prévue pour la rentrée 2025. À suivre... ■

MOBILIER, LE CHOIX DU 100 % LOCAL

L'ensemble du mobilier scolaire a été fabriqué par l'entreprise "Saônoise de mobilier", fabricant français installé à Froideconche (Haute Saône) et labellisé normes NF mobilier professionnel, NF mobilier éducation, NF Collectivité, NF environnement ameublement. La totalité de la production de la société est réalisée en France sur deux sites aux performances environnementales reconnues. Les composants entrants dans la nomenclature des produits sont rigoureusement sélectionnés à partir de l'analyse de leurs fiches de données de sécurité, garantissant ainsi l'absence de métaux lourds dans les produits de finition et de phtalates ou de CFC dans les mousses. Toutes les finitions sur bois sont revêtues d'un vernis sans solvant réduisant fortement les émissions de composés organiques volatils (COV).



Ville amie des enfants

Caluire et Cuire avec l'UNICEF depuis 2013!

En novembre 2013, l'inscription de Caluire et Cuire dans le réseau "Ville amie des enfants", sous l'égide de l'UNICEF France, a offert à la commune une véritable reconnaissance de sa politique en faveur de l'enfance et de la jeunesse.

Dès 2020, la Ville de Caluire et Cuire a réaffirmé sa volonté de poursuivre son partenariat avec l'UNICEF France pour un troisième mandat consécutif. Après avoir préparé un plan d'actions pour l'enfance et la jeunesse autour de cinq engagements à mettre en place d'ici 2026 validé par l'Unicef (voir encadré), la Ville a signé une nouvelle convention. Le moment ne pouvait pas être mieux choisi pour cette signature, qui s'est déroulée à l'issue de la séance de mi-mandat du Conseil municipal d'enfants (CME)... en présence de Philippe Cochet, Maire de Caluire et Cuire, de Madame Ducos-Mieral, Présidente de la délégation du Rhône UNICEF, de Viviane Webanck, Adjointe aux affaires scolaires, de Geoffroy Krief, Conseiller délégué au CME, de Laure Del-Pino, Conseillère municipale et référente UNICEF pour

Caluire et Cuire et de Madame David, coordonnatrice Ville amie des enfants pour la délégation du Rhône UNICEF, entourés des jeunes élus caluirards. ■



CINQ ENGAGEMENTS FORTS FORMULÉS PAR LA VILLE

- Considérer la nutrition comme un facteur déterminant du développement de l'enfant et de l'adolescent;
- Mettre en place un plan de lutte contre toutes les formes de violences faites aux enfants et aux jeunes;
- Décloisonner l'éducation pour garantir un parcours éducatif cohérent aux enfants et aux jeunes du territoire;
- Participer à la consultation nationale des 6/18 ans;
- Élaborer une vision commune et partagée de la place de l'enfant dans la ville.

Classes numériques mobiles

Trois écoles de Caluire et Cuire en phase d'expérimentation

Afin de poursuivre le déploiement du numérique dans ses écoles, et à la suite de l'implantation de Tableaux numériques interactifs dans les classes élémentaires en 2017-2018, la Ville a souhaité renforcer et moderniser les équipements de ses écoles, remplacer les salles informatiques par des équipements mobiles et mieux accompagner les petits Caluirards dans l'apprentissage du numérique.

Conseil municipal d'enfants

Les projets avancent !

Mercredi 19 janvier, les jeunes élus du CME se sont retrouvés avec Monsieur le Maire pour la traditionnelle séance de mi-mandat. L'occasion de faire un point d'étape de leurs actions autour des trois commissions Sport, Solidarité et Environnement.



Élus par leurs camarades de CM2 pour un an, les membres du Conseil municipal d'enfants sont à la fois porteurs de projets dans l'intérêt de la commune mais également porte-paroles de tous les enfants caluirards.

Dans le cadre de cette séance de mi-mandat, ils ont fait part à Monsieur le Maire des travaux effectués lors des trois rendez-vous en commission thématique.

Un moment aussi officiel que solennel qui leur a permis de présenter les projets qui leur tiennent à cœur et qu'ils souhaitent mettre en œuvre d'ici la fin de cette année scolaire.

Trois commissions, plusieurs projets

Du côté de la commission Solidarité, quatre projets ont été mis en avant :

- Organiser un après-midi jeux de société, cuisine ou activités manuelles suivi d'un goûter avec des résidents d'une maison de retraite de la ville ;
- Rencontrer des anciens combattants, afin d'échanger avec eux sur leur vécu ;
- Organiser une collecte de vêtements pour enfants au profit des personnes les plus démunies ;
- Rendre visite à des enfants malades ou en situation de handicap et faire des activités avec eux.

En lien avec le label Caluire Terre de jeux - JO Paris 2024, la commission Sport a émis le souhait d'organiser une Olympiade géante entre les différentes écoles de la ville.

Enfin, la commission Environnement a, quant à elle, expliqué sa volonté de planter des arbres supplémentaires, afin de verdir encore la commune, de réaliser une ou plusieurs journées de ramassage des déchets et de sensibiliser au tri comme au réchauffement climatique.

Tous les projets ayant été validés par Monsieur le maire, Philippe Cochet, Viviane Webank, Adjointe aux affaires scolaires et Geoffroy Krief, Conseiller délégué au CME, il ne reste plus aux jeunes élus qu'à les mettre en action à l'aide de Pierrick Manin, l'animateur du CME. ■



À l'image du déploiement des Tableaux numériques interactifs qui s'est opéré il y a quelques années dans les écoles caluirardes, une phase pilote est en cours dans les classes élémentaires des groupes scolaires Ampère, Jean Moulin et Bertie Albrecht. Finies donc les classes informatiques statiques puisque la Municipalité a opté pour des "classes numériques mobiles", à savoir des armoires à roulettes qui se déplacent facilement d'une classe à l'autre et qui contiennent des ordinateurs PC portables ou des tablettes connectées à Internet utilisables par les élèves pour leurs apprentissages du numérique.

L'heure du choix

Trois solutions sont actuellement en test dans les écoles pilotes: deux modèles différents de tablette tactile et un modèle de PC portable. Les enseignants se coordonnent pour les utiliser à tour de rôle et, une fois la phase d'expérimentation terminée, le choix du support informatique sera fait en concertation avec eux selon leurs retours. Pour les aider dans ce choix comme dans l'utilisation avec les élèves, ils bénéficient d'un accompagnement des fournisseurs des différents matériels informatiques, mais également de la référente aux usages numériques de l'Éducation nationale. De quoi mieux transmettre les connaissances aux enfants! ■

Maison de la parentalité

ATELIER NUMÉRIQUE

Pré-inscriptions scolaires ou en crèche, inscriptions aux temps périscolaires, à la cantine, au Centre de loisirs Caluire Juniors... une multitude d'opérations désormais possibles depuis chez vous via l'espace dédié aux démarches en ligne sur www.ville-caluire.fr

Vous rencontrez des difficultés pour effectuer les inscriptions de votre enfant ou ne savez pas utiliser l'espace famille? La Ville de Caluire et Cuire vous propose un atelier gratuit réservé aux parents avec la conseillère numérique, jeudi 24 mars, de 9h30 à 11h30, ou jeudi 7 avril, de 17h30 à 18h30, à la Maison de la Parentalité, 19 montée des Forts.

Inscription obligatoire sur



ATELIERS YAPP (Y A PERSONNE DE PARFAIT)

Vous êtes parents d'enfants âgés de 0 et 5 ans et vous habitez le quartier de Saint-Clair? Vous souhaitez échanger avec d'autres parents sur vos expériences et avoir des informations sur le développement, la santé et le comportement des enfants? Vous avez envie de découvrir des façons positives d'agir en tant que parent? Rendez-vous aux rencontres "Y'a Personne de Parfait"! Plusieurs dates sont proposées:

- Mardis 22 et 29 mars, 5 et 12 avril ou 3 mai, de 14h15 à 16h15;
- Portes ouvertes mardi 8 mars, de 16h30 à 18h.

Maison de quartier de Saint-Clair, 82 bis Grande rue de Saint-Clair (entrée place Démonchy). ■

Morgan Radford - 06 75 49 34 36
morgan@conciliabulles.com
 Bébés bienvenus et possibilité de garde pour enfants non-scolarisés



ATELIERS EXPÉRIMENTAUX

Dans le cadre d'un projet de recherche visant la prévention de l'épuisement parental, la Maison de la parentalité propose le cycle d'ateliers "Être parent, ça fatigue!". Des rendez-vous pour vous aider à mieux vivre vos émotions, expérimenter et acquérir des outils concrets, afin de réduire le stress, identifier et mobiliser vos propres ressources.

Une réunion d'information est prévue mardi 5 avril, à 19h, à la Maison de la Parentalité. Vous pourrez ce jour-là vous inscrire aux ateliers.

Dates des ateliers (si inscription lors de la réunion d'information):

- Mardi 3 mai, de 19h à 21h30 (exceptionnellement pour ce 1^{er} atelier)
- Mardi 10, 17, 24 et 31 mai, de 19h à 21h
- Mardi 7, 14 et 21 juin, de 19h à 21h ■

19, montée des Forts
 Inscription obligatoire:
maisonparentalite@ville-caluire.fr
 Ateliers gratuits réservés aux parents caluirards d'enfants de moins de 12ans



SOIRÉE JEUX POUR LES ADOS

La ludothèque de Caluire et Cuire organise une soirée jeux réservée aux ados de 11 à 18 ans (sans les parents!) samedi 19 mars, de 19h à 23h.



Venez jouer entre amis pour découvrir de nouveaux jeux, la réalité virtuelle et des jeux vidéo sur consoles. L'entrée est gratuite et le buffet offert. ■

04 72 07 48 85
ludotheque@ville-caluire.fr
 Autorisation parentale, pass sanitaire (vaccinal pour les 18 ans) et masque obligatoires

Le CCAS présent au Point Mairie Caluire et Cuire

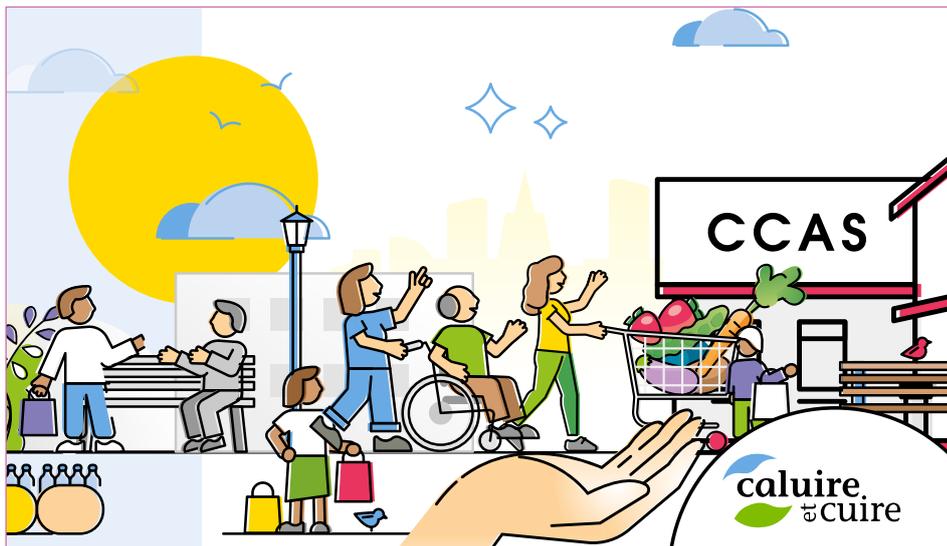
Dans une volonté de simplifier autant que possible la vie des Caluirards et de les accompagner dans leurs démarches, le CCAS délocalise ses services deux fois par mois dans le quartier de Saint-Clair.

Parce qu'il n'est pas toujours facile pour les habitants de Saint-Clair de se rendre dans les locaux du CCAS à l'Hôtel de Ville, ses agents tiennent une permanence depuis fin janvier, deux jeudis par mois, de 9h à 11h, au 111 grande rue de Saint-Clair. De quoi établir une vraie relation de proximité et de mieux répondre aux besoins des habitants de ce quartier.

Toutes les dates des permanences sont affichées sur la porte du Point Mairie Caluire et Cuire.

Prise en charge assurée

Une fois arrivé sur place, un agent du CCAS vous accueille, vous informe



et peut également prendre rendez-vous avec une assistante sociale ou pour diverses prestations :

- Instruction des dossiers RSA ;
- Établissement d'une domiciliation ;
- Aides pour la cantine ;
- Inscriptions à la permanence logement du CCAS ;
- Accompagnement numérique.

D'autres services de la mairie sont également à votre disposition le mardi : Simplicité, ainsi qu'un accompagnement assuré par la Conseillère numérique de la Ville. ■

111 grande rue de Saint-Clair
04 78 98 80 84



Bien vivre sa retraite en résidence

Le regroupement des caisses de retraites Atout Prévention Rhône-Alpes organise un cycle de trois séances gratuites sur ce thème les vendredis 18, 25 mars et 1^{er} avril, de 10h à 11h30, à la résidence Marie Lyan. Sous forme de quiz et d'échanges, elles seront l'occasion de distiller des messages de prévention et permettront de recenser des besoins spécifiques autour des thématiques suivantes :

l'alimentation, l'activité physique, le sommeil, le stress, l'aménagement du logement et la mémoire.

Ce cycle est ouvert à tous les Caluirards intéressés sur inscription au 04 78 08 00 21.

Pass vaccinal exigé. Respect des règles de distanciation physique en vigueur.

Amplification de la ZFE ? La Ville de Caluire et Cuire opposée...

Alors que la Loi Climat et Résilience impose aux métropoles enregistrant des dépassements réguliers des valeurs limites de qualité de l'air, l'interdiction des véhicules Crit'air 5 et non classés au 1^{er} janvier 2023, étendue aux Crit'air 4 et 3 en 2025, l'exécutif métropolitain a avancé ces échéances et étendu le type de véhicules aux Crit'air 2. Une solution excluante et pénalisante pour les plus modestes, contre laquelle les élus de Caluire et Cuire se mobilisent.

En janvier 2019, l'exécutif métropolitain, alors en place, approuvait à l'unanimité le projet de Zone à faible émissions (ZFE) dont l'objectif était de diviser par deux le nombre d'habitants surexposés au dioxyde d'azote.

Ainsi, depuis le 1^{er} janvier 2020, les véhicules des professionnels, utilitaires légers et poids-lourds aux vignettes Crit'Air 3, 4, 5 et non classés, sont interdits de circulation ou de stationnement dans la ZFE (quasi-totalité des arrondissements de Lyon, Caluire et Cuire et les secteurs de Villeurbanne, Bron et Vénissieux situés à l'intérieur du périphérique).

Alors qu'un premier périmètre scindait la commune en deux zones intra et hors-ZFE, la Ville de Caluire et Cuire s'est mobilisée pour obtenir le classement de 95 % de son territoire en ZFE, évitant ainsi le risque de transit par la commune des véhicules professionnels les plus polluants.

Amplification de la ZFE : cadre réglementaire et souhait de l'exécutif métropolitain

En mars 2021, le Conseil de la Métropole approuvait un principe d'amplification du dispositif ZFE-m*, mais au-delà du cadre réglementaire en matière d'échéance et de restriction :

- **1er juillet 2022 (soit 6 mois avant l'échéance réglementaire) : interdiction permanente** de circuler et stationner dans le périmètre de la ZFE-m **pour les véhicules particuliers et deux roues motorisés aux vignettes Crit'Air 5 et non classés**, alors que la Loi ne concerne que les véhicules à 4 roues, et de manière permanente, 24h sur 24h, alors que la loi ne l'impose pas.

À ce jour, la date d'entrée en vigueur a été repoussée au 1^{er} septembre 2022.

- De 2023 à 2026 : **même interdiction progressive pour les véhicules classés Crit'Air 4, puis 3, puis 2** sur un périmètre à définir. Un dispositif non sans impact pour près de **70% des Grands Lyonnais** à échéance, alors que le cadre réglementaire n'inclut pas les véhicules Crit'air 2.

Une concertation timide

Ces deux projets d'amplification ont été mis à la consultation des habitants et leurs délais de contribution allongés en raison d'une **très faible participation**.

À titre d'exemple, l'échéance de la concertation sur l'extension 2023-2026 a été deux fois repoussée (fin le 5 mars 2022). Au 4 février, elle avait enregistré **4890 contributions et 363 propositions, pour 1,4 million de Grands Lyonnais**. Une bien faible participation, en comparaison avec La Grande concertation n°2 sur la Ville durable organisée par Caluire et Cuire, lors de laquelle 4100 contributions et plus de 900 propositions ont été reçues, pour un territoire de 43 000 habitants.

L'organisation de réunions publiques d'information a été laissée à l'appréciation et au libre choix des communes (retrouvez la visioconférence organisée par Caluire et Cuire sur www.ville-caluire.fr).

Quelles conséquences pour les Caluirards ?

L'extension de la ZFE-m, telle que souhaitée par la Métropole risque de fortement pénaliser les Grand Lyonnais et notamment les Caluirards.

En premier lieu, **l'anticipation du calendrier** (1^{er} septembre 2022) **interdisant les**

véhicules Crit'Air 5 et non classés ne permettra pas à leurs propriétaires de bénéficier du prêt à taux zéro prévu par la Loi Climat et résilience.

Mais au-delà de ces premières restrictions, **le projet d'extension de la ZFE** de l'exécutif métropolitain **obligera près de 70% des automobilistes Grands Lyonnais et près de 63% des Caluirards** à se séparer de leur véhicule** ou à le remplacer à l'horizon 2026, alors que l'interdiction prévue dans le cadre de la Loi Climat et Résilience ne concerne que 32,5% des voitures particulières.

À noter, enfin, que les personnes travaillant en dehors de la ZFE, sans alternative à la voiture pour s'y rendre, ne pourront plus accéder à leur lieu de travail. Ce qui pénalise également certains employeurs locaux, notamment dans le domaine de la santé, qui peinent déjà à recruter.

Un avis défavorable et la demande d'un référendum

Lors de la séance du 7 février 2022, le Conseil municipal de Caluire et Cuire a émis un **avis défavorable** au projet d'amplification de la ZFE-m tel que proposé par la Métropole et a demandé à l'institution **d'organiser un référendum** sur les modalités de mise en œuvre des deux étapes de cette amplification. Par ailleurs, la Ville a demandé au Président de la Métropole **d'écrire individuellement à toutes les personnes concernées** pour les informer de ces mesures et de leurs conséquences. ■

* Zone à faibles émissions mobilité.

** 69,39% pour la Métropole et 63,16% à Caluire et Cuire - source: Ministère de la transition écologique - Chiffres au 1^{er} janvier 2021.



Faites part de votre avis sur l'amplification de la ZFE !

Le Conseil de la Métropole se prononcera le 14 mars prochain sur la mise en œuvre, à partir du 1^{er} septembre 2022, de l'interdiction des véhicules particuliers Crit'air 5 et non classés.

Devant la très faible participation des Grands Lyonnais à la consultation sur la phase 2023-2026, qui prévoit notamment de réserver l'accès à la ZFE aux seuls Crit'air 0 et 1, la Ville invite les Caluirards à continuer de donner leur avis sur ce sujet.

Pour participer et accéder au formulaire en ligne, flashez le QR code ci-contre avec votre smartphone.



La Ville gère son patrimoine arboricole

Le service des Parcs et jardins de la Ville est parfois amené à retirer, par abattage, des arbres sur la commune. Non pas par convenance, mais parce qu'ils présentent un réel danger pour les biens et les personnes du fait de leur mauvais état sanitaire lié à différentes raisons (maladie, sécheresse, arbre mort...).

Toutefois, pour assurer l'équilibre du patrimoine arboricole de la commune, la Ville replante chaque année différentes espèces choisies pour résister du mieux

possible au changement climatique. Cette multiplication de variétés vise à éviter la propagation des maladies spécifiques à chaque essence.

En 2021, ce sont plus de 40 arbres qui ont été plantés dans la commune (et notamment pour partie dans le cadre du reboisement de la Voie Verte) parmi lesquels des cerisiers à fleurs, des chênes verts, des arbres fruitiers et des muriers platanes.



Encré

La broderie, c'est son métier !

En véritable maison de création, cette entreprise caluirarde réalise dans son atelier des broderies s'inspirant du style des tatouages.



Dans un mélange plutôt singulier entre stylisme et tatouage, Encré s'est lancée dans la commercialisation de ses produits en 2017 sous l'impulsion de son fondateur, Charlie Faron, qui imagine des créations dans lesquelles, métaphoriquement, *"le fil est l'encre et le tissu, la peau"*.

Après avoir collaboré avec divers tatoueurs et observé le rendu sur les vêtements, Charlie se met à dessiner et fait l'acquisition de machines à broder. Ses premières versions sont de vraies réussites et Encré creuse peu à peu son sillon.

"L'entreprise compte aujourd'hui une douzaine de salariés. Outre notre atelier de Caluire et Cuire, nous avons aussi une boutique à Lyon. La marque est également présente à Paris", explique le fondateur.

La maison s'ouvre à la décoration

Encré produit des pièces unisexes brodées d'illustrations audacieuses et détonantes. La création est son moteur, avec la réalisation de nouvelles séries chaque semaine, des pièces uniques et toujours originales.

Depuis cet automne, l'atelier s'est lancé dans la décoration avec une ligne *"tatouages"* qui se décline sur des tableaux, des coussins, des tapis... *"Nos motifs brodés exclusifs s'inspirent de tatouages mais peuvent aussi reprendre des mots, des phrases"*, poursuit Charlie. La route qui s'ouvre devant Encré est pleine de promesses et de réalisations en tous genres. ■



www.encre-atelier.com

Les Poulettes Fitness

Le sport avec style

La marque caluirarde est devenue une référence dans le domaine des vêtements féminins de sport combinant parfaitement technique et style.

Sportives et amoureuses de la vie, Roxane Sutet et Amélie Rivoire fondent en 2017 Les Poulettes fitness pour proposer des vêtements confortables, techniques et stylés créés à partir de tissus parfaitement adaptés à la pratique sportive.

Aujourd'hui, la marque commercialise ses premières tenues à base d'éconyl, une fibre de nylon fabriquée à partir de déchets récupérés dans les océans.

"Depuis le début, nous avons souhaité proposer des tenues écoresponsables", explique Roxane Sutet. *"Ce qui nous a*

séduit avec l'éconyl, c'est qu'il permet de préserver les animaux marins et leurs habitats naturels menacés par ces déchets".

Une nouvelle gamme diversifiée

Si les nouveaux vêtements sont fabriqués en polyester recyclé, plus de 4 000 leggings, brassières ou débardeurs ont été créés avec de l'éconyl. Ils s'adaptent à toutes les morphologies féminines et à la pratique de nombreuses disciplines (yoga, fitness, running).



"La question des lieux de production des vêtements est également importante pour nous et l'un des avantages de l'éconyl est qu'il est totalement fabriqué en France", se félicite Roxane Sutet. ■



14, avenue Barthelemy Thimonnier
06 33 84 13 39

www.lespoulettesfitness.fr

Le judo, UN ART DE VIVRE

À l'AL Caluire section judo, une équipe dynamique fait vivre le club autour d'une pratique conviviale dans laquelle bien-être et plaisir sont au centre des attentions.

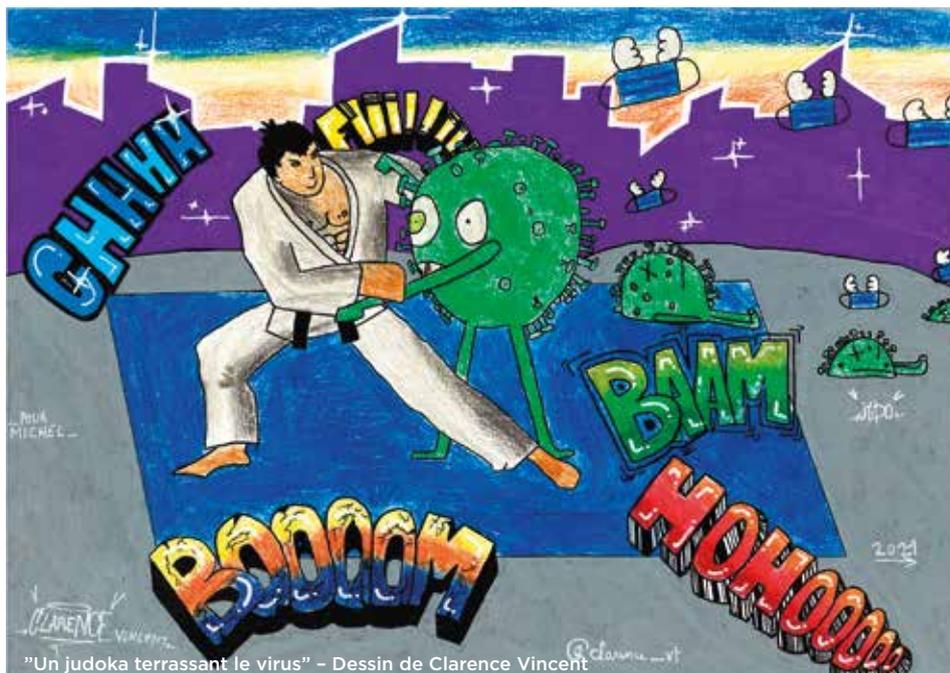
En 1974, le judo vit ses premières heures au sein de l'Amicale laïque de Caluire et Cuire. Les sessions sont animées par Jean-Claude Geynet dans le quartier de Vassieux. Dès le milieu des années 80, le club se déplace dans la salle des arts martiaux du parc sportif Pierre Bourdan. L'équipe pédagogique s'étoffe avec l'arrivée de Norbert Filieul puis de son frère, Michel.

En 2016, le club installe son activité au sein du complexe Métropolis, profitant ainsi de meilleures conditions d'accueil pour ses pratiquants.

À ce jour, sous la houlette de Cindy Vanrapenbusch, ceinture noire 3^e dan, mais aussi de Michel Filieul, ceinture noire 6^e dan et directeur technique, jeunes ou moins jeunes profitent de



Cindy Vanrapenbusch et Michel Filieul, les enseignants



nombreux cours pour acquérir mais aussi parfaire leurs techniques de judo. Dextérité, motricité, coordination sont les piliers d'un enseignement s'enrichissant au fil du temps pour amener les plus volontaires jusqu'à la ceinture noire tant convoitée. Compétiteurs comme pratiquants loisirs, tous évoluent dans le plaisir, le partage, le respect du code moral et des valeurs pédagogiques très fortes de cette discipline. "On est judoka sur le tatami comme dans la vie de tous les jours", une ligne directrice initiée et suivie par Jean-Paul Luquet puis Stéphan Argaud, présidents honoraires, aujourd'hui prolongée par l'équipe en place.

Des saisons rythmées par les événements

Moments conviviaux, coupe de Noël, interclub labellisé "élite Rhône" regroupant six à huit cents judokas régionaux, traditionnelle remise des grades, démonstrations, nouvelles ceintures, récompenses... Les moments de partage ne manquent pas à l'ALC Judo!

Plus qu'un sport de combat, le judo est également une porte ouverte sur le ju-jitsu, le self-défense, l'arbitrage, une culture et une spiritualité différentes.

Sans oublier, l'enseignement, les assistants de club avec une mention particulière pour Clarence Vincent et Eymen Agboubi, fers de lance de cette nouvelle génération qui incarne pleinement les valeurs du club. De quoi ravir et épanouir tous les publics. ■

Président : Robert Desmouiller
06 52 91 45 90

Directeur technique: Michel Filieul
06 15 15 42 07

alcjudo@hotmail.com
www.alcjudo.free.fr

UN NOUVEAU PRÉSIDENT POUR LE CLUB

Membre de l'ALC Judo depuis 2008 et trésorier de 2014 à 2017, Robert Desmouiller a pris en septembre dernier la présidence du club avec la ferme volonté de poursuivre la dynamique de projet initiée par ses prédécesseurs. À 49 ans, même s'il ne pratique que depuis 13 ans, Robert Desmouiller a fait du judo une véritable passion qui l'a déjà amenée à décrocher la ceinture noire.

La Grande concertation 5 La Ferme urbaine

Au-delà de la soirée de lancement en présence de l'essayiste et réalisateur Cyril Dion, deux autres conférences ont rythmé les premiers rendez-vous de la Grande concertation 5 consacrée à la Ferme urbaine.



Le cycle de conférences de février s'est terminé par l'intervention d'Antoine Petitjean, architecte-urbaniste, qui a expliqué comment le projet urbain devait prendre en compte les enjeux climatiques, biologiques et nourriciers des territoires. Il a également rappelé que la terre, en tant que matière, est d'abord une richesse écologique à préserver. ■

PROCHAINS RENDEZ-VOUS

• "La santé par l'alimentation"

Mardi 22 mars, à 19h, Hôtel de Ville
En présence de Marie-Caroline Michalski,
chercheur au laboratoire CarMeN à Lyon

• "Les bio déchets, l'enjeu de demain"

Date prochainement disponible sur
www.ville-caluire.fr

Très engagé pour la cause environnementale, Cyril Dion a ouvert le cycle de conférences de cette Grande concertation qui aborde cette année des sujets aussi majeurs que la biodiversité des sols, l'urbanisme frugal, les bio déchets ou la santé par l'alimentation. Le réalisateur s'est notamment exprimé sur les messages qu'il transmet au grand public au travers de ses films, sur les adaptations que les territoires doivent envisager face au changement climatique et a salué l'initiative de Ferme urbaine portée par l'équipe municipale de Caluire et Cuire en rappelant que la collectivité doit certes être moteur mais que les habitants pouvaient aussi se lancer dans des initiatives avec le soutien

de leurs élus. "C'est une respiration fondamentale", a-t-il conclu.

Mardi 8 février, c'était au tour d'Emmanuel Bourguignon d'aborder l'importance et le rôle de la qualité des sols dans la production maraîchère puisque la ferme urbaine caluirarde produira des fruits et légumes bio nécessaires à la préparation des 2300 repas quotidiens de la restauration municipale.

Le consultant au Laboratoire d'analyse microbiologique des sols a également apporté son éclairage sur les enjeux mondiaux liés au sol, quels étaient les impacts de la dégradation des sols sur la biodiversité et quelles sont les solutions à petite et moyenne échelle pour les protéger.

Retrouvez le programme détaillé, les vidéos des conférences passées et partagez vos idées et suggestions sur :
www.ville-caluire.fr
ou directement en flashant ce QR code.



Quand les déchets alimentaires caluirards nourrissent la terre

Faire des jeunes Caluirards les citoyens de demain mais aussi revaloriser et recycler une partie de ses déchets, deux défis que s'est lancée la Ville de Caluire et Cuire depuis plusieurs années en intégrant dans ses écoles notamment le tri des déchets organiques.



C'est bien connu, les bonnes habitudes se prennent dans l'enfance et c'est en partant de ce postulat que la Ville de Caluire et Cuire a décidé dès 2018 d'instaurer dans sa cuisine centrale et ses restaurants scolaires le tri des bio déchets en vue de leur valorisation. Une action qui a rapidement séduit d'autres structures municipales, à l'image du centre de loisirs Caluire Juniors et de la crèche qui le jouxte, mais également les occupants de la résidence Marie Lyan. En 2020, cinq crèches avaient déjà rejoint ce dispositif. La Ville réfléchit actuellement à une solution pour équiper les quatre autres crèches de la commune.

Des "Alchimistes" à la manœuvre

La Ville de Caluire et Cuire a confié la gestion de la valorisation de ses bio déchets animaux et végétaux à la société Les Alchimistes. Présents dans huit départements français, dont le Rhône, ces spécialistes collectent les déchets alimentaires à moins de 30km de leur lieu de production, afin de les valoriser en compost nourrissant et

fertilisant pour les sols de ce même territoire.



En plus d'être une société vertueuse, Les Alchimistes s'affirment également comme une entreprise sociale et solidaire qui emploie des personnes en fin de parcours d'insertion professionnelle. À Lyon, 14 salariés interviennent à différents niveaux pour sensibiliser les plus jeunes aux vertus du tri et du compostage, se charger de la collecte des bio déchets, de leur valorisation et de la production d'un compost urbain riche en matière organique. ■



QUELQUES CHIFFRES

- **5 kg** de déchets alimentaires nécessaires pour produire **1 kg** de compost
- **26 346 kg** de bio déchets collectés à Caluire et Cuire*
- **1100 tonnes** de bio déchets collectés par an**
- **150 tonnes** de compost produites par an**
- **2 sites** de compostage Les Alchimistes à Villeurbanne et Vénissieux

* Du 1/10/2019 au 30/09/2020

** Par Les Alchimistes - Chiffres octobre 2021



Bientôt le renouveau...

En ce mois de mars, les équipes du service Parcs et jardins sont plus que jamais à pied d'œuvre pour préparer la saison printanière qui montrera le bout de son nez dans quelques semaines. Taille des rosiers, paillage des massifs arbustifs et vivaces, semis des nouveaux gazons... Rien n'est laissé au hasard pour rendre la ville plus belle !

LE DICTON DU MOIS



Quand mars bien mouillé sera, beaucoup de fruits cueillera „



LES CONSEILS DE NOS JARDINIERS MUNICIPAUX

Entre fin de l'hiver et début du printemps, ce mois de mars peut encore se montrer capricieux en matière de météo. Quelques rayons de soleil qui réchauffent peu à peu l'atmosphère, des averses de pluie voire de grêle ou grésil, des gelées sans oublier les fameuses giboulées qui arrivent sans crier gare... L'heure est pourtant venue de retourner jardiner mais sans se précipiter !

- **Prenez soin** de la pelouse en ratissant les herbes sèches, scarifiez, resemer s'il ne fait pas trop froid et préparez le sol pour accueillir une nouvelle pelouse ;
- **Commencez** à semer la laitue, la chicorée, les fèves, les épinards, les betteraves rouges, radis, céleri et pois, mais aussi les plantes aromatiques (basilic, persil, menthe, romarin, thym, ciboulette) sous abri ;
- **Taillez** les arbres fruitiers et notamment la vigne s'il ne fait pas trop froid ;
- **Plantez** les arbres fruitiers qui devront être bien arrosés pour aider à la reprise tout comme les arbustes à petits fruits rouges (groseilliers, framboisiers, cassissiers) ;
- **Grefpez** en fente les cerisiers quand le risque de gelée est écarté ;
- **Retirez** les voiles d'hivernage pour les végétaux les moins frileux ;
- **Amendez** le sol au pied des arbustes, vivaces... avec engrais, compost naturel ;
- **Plantez** les bulbes à floraison estivale (les plus résistants). Mettez en végétation les cannas-bégonias et autres bulbes d'été craignant le froid dans des caisses avec du terreau, le tout à l'abri ;
- **Traitez** les lauriers roses à la bouillie bordelaise pour éviter la bactériose (taches noires) ;
- **Mettez** du compost au pied des iris et des pivoines. ■



★ ★ ★
EN VEDETTE CE MOIS-CI

LE MAGNOLIA X LOEBNERI 'MERRILL'

Ce beau petit arbre caduc et touffu est un cultivar* dont les nombreuses fleurs blanches et étoilées légèrement parfumées éclosent en ce début de printemps. Elles laisseront ensuite place à un feuillage vert sombre qui prendra une belle teinte dorée cet automne.

L'origine de ce magnolia semble plutôt bretonne que méditerranéenne. Voilà pourquoi grandir sous un climat doux, peu ensoleillé et protégé des vents violents lui convient. Au moment de leur plantation, il est conseillé de mélanger, à égales proportions, de la terre de bruyère et du terreau de plantation à la terre du jardin. Ne pas oublier non plus de préparer un grand trou pour favoriser la croissance (80x80x60 cm de profondeur est idéal)

* Variété d'une espèce végétale qui a été obtenue de façon artificielle mais que l'on cultive

Qu'est-ce qu'un déchet ?

Selon la loi du 15 juillet 1975, est considéré comme constituant un déchet "Tout résidu d'un processus de production, de transformation ou d'utilisation, toute substance, matériau, produit ou plus généralement tout bien meuble abandonné ou que le détenteur destine à l'abandon"*

Un déchet n'est donc pas un résidu inutilisable, mais bien tout matériau, substance ou produit dont son propriétaire souhaite se débarrasser. La France est le deuxième plus gros pays européen producteur de déchets (derrière l'Allemagne), avec 342 423 tonnes produites en 2018**. Rapporté au nombre d'habitant, la France est sixième (à égalité avec l'Allemagne) avec 5,1T de déchets par habitant.

Comment réduire la quantité de déchet produite ?

La règle des 5 R, créée par Béa Johnson

Source : zerowasteparis.fr/demarche-zero-dechet/

Faire des déchets une ressource!

Les biodéchets sont composés des déchets alimentaires et des déchets verts. À compter de 2025, les collectivités sont tenues de proposer à leurs administrés une solution de tri à la source des biodéchets, pour que ces déchets soient valorisés.

Plusieurs possibilités s'offrent aux collectivités :

- La collecte séparée (en porte à porte ou en apport volontaire);
- La gestion de proximité (compostage domestique individuel ou partagé, broyage et paillage de déchets verts, etc.);
- La méthanisation.



Le retour au sol de ces matières organiques contribue au maintien de la fertilité des sols et présente donc un intérêt agronomique. De plus les biodéchets sont riches en eau, leur combustion en centre d'incinération demande donc une grande quantité d'énergie, au-delà de celle dépensée pour leur transport.

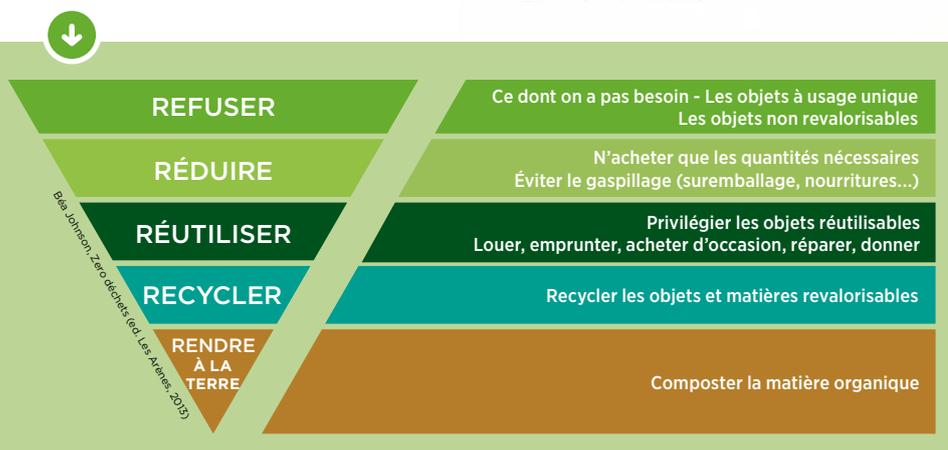
Rappel

- > Demander gratuitement un composteur individuel ou un composteur partagé: www.grandlyon.com/services/je-composte-mes-dechets.html

Pour aller plus loin

- > Guides et ressources sur le zéro déchet, zerowasteparis.fr/ressources/
- > "Zéro déchet comment j'ai réalisé 40% d'économie en réduisant mes déchets à moins de un litre par an!" Béa Johnson. ■

* Article L.541-1-1 du Code de l'environnement
** Source : Ministère de la transition écologique 2018



L'AGENDA

Samedi
19 MARS

Marché de Montessuy, allée de la Jeunesse, de 8 h à 13 h

Rendez-vous au stand Caluire Ville Verte pour rencontrer nos agents des Parcs et jardins autour des thèmes des jardins terrasses ainsi que les bienfaits des fleurs dans le potager. Toutes les questions vertes sont bonnes à poser!

Cinéma Le Méliès

67, chemin de Vassieux • 04 72 27 02 07

Programmation et horaires à retrouver sur www.lemelies.org

LES RENDEZ VOUS LA FETE DU COURT MÉTRAGE



TOONS EN FOLIE

Dans le cadre du Ciné Juniors Des personnages farfelus et complètement dingues vous donnent rendez vous. Attention? C'est de la dynamite!

Courts métrages d'animation
Mercredi 16 mars à 16h30

À partir de
5 ans



INFO OU INTOX

Explorons les relations connectées et le rapport de l'homme à la technologie de ces sept films courts au point de vue essentiel.

Mardi 22 mars à 20h30
Entrée libre

PRINTEMPS DU CINEMA

Le Printemps du Cinéma revient après deux ans d'absence pour partager ensemble nos émotions et vivre l'expérience unique de la salle de cinéma! Du dimanche 20 au mardi 22 mars 2022 inclus, les cinémas seront très heureux d'accueillir l'ensemble des publics au tarif exceptionnel de 4 euros la séance. Le Printemps du Cinéma est un rendez-vous incontournable dans le calendrier cinématographique français et un événement populaire immanquable!



Films programmés et horaires sur www.lemelies.org

AU PROGRAMME DE MARS (sous réserve)

Maigret de Patrice Leconte
Compagnons de François Favrat
Goliath de Frédéric Tellier
Le chêne de Michel Seydoux, Laurent Charbonnier

Horaires et programme complet sur www.lemelies.org

CINÉ COLLECTION

Ciné Collection invite à voyager à travers l'histoire du cinéma pour voir ou revoir dans les salles les chefs-d'œuvre populaires et films phares



LOULOU

Nelly a épousé André, un publicitaire, auprès de qui elle mène une vie aisée mais sans relief. À l'occasion d'un bal populaire, elle rencontre Loulou, un grand gaillard aux cheveux longs. Fascinée par cet inconnu, elle ne tarde pas à susciter la jalousie d'André. Nelly revoit Loulou et devient sa maîtresse...

Drame de Maurice PIALAT

Avec Isabelle Huppert, Gérard Depardieu, Guy Marchand

Jeudi 10 mars à 20h30

"Pialat ne l'aurait sans doute pas admis: il n'empêche, sa chronique d'un adultère est un grand film politique. Rien de plus éloigné en apparence de Maurice Pialat que la figure du cinéaste "engagé". Et pourtant, en revoyant Loulou aujourd'hui, on prend la lutte des classes en pleine gueule". **Les inrocks**

CINÉ DÉBAT

LES LEÇONS PERSANES



1942, dans la France occupée, Gilles est arrêté pour être déporté dans un camp en Allemagne. Juste avant de se faire fusiller, il échappe à la mort en jurant aux soldats qu'il n'est pas juif mais persan. Ce mensonge le sauve momentanément puisque l'un des chefs du camp souhaite apprendre le farsi pour ses projets d'après-guerre. Au risque de se faire prendre, Gilles invente une langue chaque nuit, pour l'enseigner au capitaine SS le lendemain. La relation particulière qui se crée entre les deux hommes ne tarde pas à éveiller la jalousie et les soupçons des autres.

Drame de Vadim Perelman

avec Nahuel Perez Biscayart, Lars Eidinger, Jonas Nay

Jeudi 17 Mars à 20h

"On sort de là avec la gorge serrée et les yeux embués. Précieuse émotion, qui souligne le nécessaire devoir de mémoire"

Le nouvel observateur

En présence de Jean-Louis Rossi de la LICRA et dans le cadre de VOX POPULI (focus sur le cinéma paneuropéen engagé)

Agenda culturel

ATRIUM EXPOSITION

Jusqu'au 12 mars 2022

Émilie Chamonard - Peintures & dessins (rappel)

Voir notre édition de février 2022



MICHÈLE PY - COULEUR ET GRAPHISME

Du 16 mars au 30 avril 2022

Pour Michèle Py, passionnée de voyage, la photo est le meilleur moyen de faire partager ses coups de cœur. Son travail photographique s'oriente principalement vers la ville, son architecture, son modernisme mais aussi son évolution à travers le temps. La couleur, le graphisme et la géométrie urbaine constituent sa principale source d'inspiration. Deux

séries seront présentées lors de cette exposition :

- La série "parapluie" propose des images simples, presque épurées à l'univers enfantin. Les couleurs et les formes se répondent d'une ville à l'autre, laissant apparaître l'universalité des grandes métropoles.
- La série "outside" vient en contrepoint présenter des bâtiments emprunts d'une certaine nostalgie dont les teintes autrefois éclatantes commencent à se délayer. Quelques détails apparaissent alors par contraste et laissent entrevoir ou imaginer de magnifiques instants de vie passée.

Accès à l'exposition libre aux heures d'ouverture de l'Hôtel de Ville
Rencontre avec la photographe vendredi 25 mars, de 15h à 17h
04 78 98 80 66



BALADE DU VERNAY "LES MARAÎCHERS DU CHARROI"

Mercredi 30 mars, à 14h30

Accompagné d'un guide, plongez au cœur de l'histoire des maraîchers du hameau du Charroi, qui ont marqué l'identité du quartier du Vernay.

Gratuit
Réservation obligatoire : 04 87 25 94 20
ou info-culture@ville-caluire.fr

LE MÉMORIAL JEAN MOULIN

Visite gratuite sur réservation

- Pour les particuliers: les mercredis et samedis, départ des visites à 11h, 13h30 et 15h
- Pour les groupes (19 pers. max): les mardis et jeudis

Accès aux salles mémorielles et découverte de la salle multimédia pilotés par un médiateur.

Pass vaccinal obligatoire à partir de 16 ans - Pass sanitaire obligatoire dès 12 ans et 2 mois



Balade de Montessuy
"Sur les sentiers des résistants"

Mercredi 23 mars, à 10h

Le Mémorial Jean Moulin vous emmène sur les traces des résistants du quartier de Montessuy.

Du stade Pierre Bourdan à la rue Turba Choux, la balade fera revivre l'histoire du quartier pendant la Seconde Guerre mondiale et les engagements de ces citoyens dits "ordinaires" qui, un jour, ont dit non.

Gratuit - Réservation obligatoire :
04 78 98 85 26 ou
m.jeanmoulin@ville-caluire.fr

EXPOSITION PERMANENTE D'EUGÈNE VILLON

Visite guidée vendredi 25 mars, à 15h

L'exposition permet de découvrir le peintre Eugène Villon, fondateur de la société des Aquarellistes Lyonnais, qui contribua à l'essor de l'aquarelle au sein de la région lyonnaise. La visite guidée montre l'étendue de l'œuvre d'Eugène Villon: aquarelles représentant de nombreux paysages caluirards et leurs alentours, portraits croqués ou vues de Lyon esquissées, tout en retraçant son parcours.

Accès à l'exposition libre aux heures d'ouverture de l'Hôtel de Ville

Réservations : 04 87 25 94 20
ou info-culture@ville-caluire.fr

Le numérique à la médiathèque

L'AGENDA

POUR LES ENFANTS

Séances de lecture

Partagez un beau moment avec vos enfants en écoutant des histoires...

• Bébé bouquine

Jusqu'à 3 ans*

Mercredi 9 mars, de 10h15 à 10h45

Samedi 9 avril, de 11h15 à 11h45

Sur inscription gratuite

(un membre de la famille doit être abonné à la médiathèque)

• L'heure du conte

De 4 à 6 ans*

Mercredi 16 mars, à 11h

Conte numérique

Sur inscription gratuite

* Les enfants doivent être accompagnés d'un adulte.

POUR ADULTES ET ADOLESCENTS

• Lecture-spectacle : Sorcières d'hier et d'aujourd'hui

Proposée par la Compagnie Le Théâtre d'Anoukis (Nathalie Afferi et Maud Ardiet) en partenariat avec l'association Textes à dire.

Vendredi 8 avril, à 19h30

L'archétype de la sorcière est ancré dans l'imaginaire collectif. Qui étaient les sorcières d'antan ? Avant tout des femmes libres, échappant à une domination masculine et religieuse établie. La lecture évoquera donc cet archétype, la mise au ban d'une féminité dérangeante et des paroles de femmes libérées qui affirment leur identité la plus intime.

À partir de 12 ans. Sur inscription gratuite

La médiathèque, c'est un lieu, des livres (beaucoup), de la musique, des films, mais ce sont également des contenus numériques auxquels vous pouvez accéder de chez vous, confortablement installé devant votre tablette ou votre ordinateur. Vous pouvez également bénéficier dans les locaux de la médiathèque d'un accès Wi-Fi, de postes informatiques, de logiciels de bureautique, d'imprimantes, de scanner et de bibliothécaires pour vous accompagner dans l'utilisation de ces outils. Un abonnement annuel "connexion" gratuit vous donne accès à tous les services numériques offerts par la médiathèque. Les contenus numériques proposés sont accessibles depuis le site de la médiathèque Bernard Pivot, après vous

être connecté à votre compte d'utilisateur.

Le site de la médiathèque

Le site internet vous permet d'accéder au catalogue de la médiathèque, de consulter votre compte lecteur, de prolonger vos documents, de réserver des documents déjà empruntés, de faire une suggestion d'achat ou encore de déposer un avis sur les documents qui vous ont plu ou que vous n'avez pas aimés. Retrouvez sur la page d'accueil l'agenda de la médiathèque, les nouveautés, les sélections proposées par les bibliothécaires. Et, grâce à votre compte lecteur, accédez à de nombreuses ressources numériques !



DES REVUES EN LIGNE

La ressource Cafeyn ne remplace pas les revues papier de la médiathèque, mais vient les compléter : plus de 1000 titres différents peuvent être consultés en ligne. La lecture est possible d'un téléphone, mais sera plus confortable sur une tablette ou sur un écran d'ordinateur. Vous pourrez ainsi lire des revues spécialisées ou improbables, parmi des titres plus classiques, tels que...



TOUTAPPRENDRE, UN SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE ET D'AUTOFORMATION

ToutApprendre propose une offre d'autoformation et un service d'accompagnement scolaire tous niveaux en ligne. Découvrez ou perfectionnez-vous à l'utilisation des outils informatiques (bureautique, multimédia, Internet...), bénéficiez d'une remise à niveau, pratiquez une langue, apprenez les gestes de premiers secours, le solfège... Découvrez un instrument, divertissez-vous grâce aux loisirs créatifs, mettez-vous au DIY écologique, faites votre déodorant, votre lessive en poudre, votre baume à lèvres..., faites du tricot, plongez dans le code de la route, faites du sport à la maison... et plus !

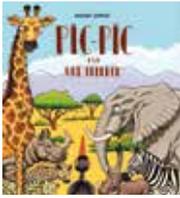
storyplay*r STORYPLAYER

StoryPlayR, c'est une collection d'albums, de premiers romans et de documents variés pour les enfants à partir de trois ans. C'est une bibliothèque numérique, rassemblant près de 1500 références accessibles en quelques clics. Vous pouvez l'explorer librement depuis votre ordinateur, téléphone ou tablette et directement depuis le site de la médiathèque ! Vous pourrez découvrir une multitude d'histoires, comme...



ANIMAN

Magazine propice à l'évasion, qui donne à voir mais aussi à s'interroger au travers d'images fortes et de textes documentés. Les numéros plus anciens (jusqu'à 2017) sont également disponibles. À consulter depuis le site de la médiathèque



PIC-PIC EST UNE TERREUR

À partir de 5 ans

Pic-Pic est une vraie bête féroce. La terreur incontestée de la savane, qui fait peur à tout le monde et fait trembler les plus grandes bestioles de l'Afrique. Mais... Pic-Pic n'est qu'un tout petit oiseau. Pourquoi est-ce que tout le monde a si peur de lui?
À consulter depuis le site de la médiathèque



PIKUNIKU

À partir de 6 ans

Un jeu haut en couleurs dans un univers farfelu, avec un but simple - emmener son petit personnage jusqu'à la fin du niveau. Ça demande un peu de réflexion et un peu de doigté, de venir à bout des différentes énigmes et obstacles du jeu!
Encore plus drôle à deux, Pikuniku propose aux joueurs de coopérer et de se serrer les coudes pour arriver jusqu'à la fin.

Pikuniku, Devolver Digital (2019)

À jouer au premier étage de la médiathèque

Jeux vidéo

Au premier étage de la médiathèque, des ordinateurs sont mis à la disposition du jeune public. Ils peuvent être utilisés pour travailler ou pour surfer sur Internet, mais aussi pour jouer ! Des jeux vidéo de tous les genres, pour les enfants de 6 à 12 ans, sont accessibles facilement. Il suffit d'avoir une carte de médiathèque pour pouvoir réserver un créneau d'une heure maximum par jour. La médiathèque organise également des séances de jeux vidéo sur console pendant les vacances d'été pour jouer à la Nintendo Switch et à la PS4, voire même pour découvrir la réalité virtuelle, mais les postes informatiques et leurs jeux vidéo, eux, sont disponibles tout au long de l'année!

Permanences numériques

En complément des informations individuelles proposées par la médiathèque, la conseillère numérique de Caluire et Cuire assure des permanences le mercredi après-midi et des séances d'accompagnement et d'aide gratuites pour les personnes ne sachant pas se servir du numérique.

Présentations numériques

Des présentations "Point d'@ccès" vous sont proposées à la médiathèque

sur des sujets d'actualité informatique et numérique, qui ne nécessitent pas forcément de manipuler un ordinateur, une tablette ou un téléphone.

Vivre ou survivre avec un smartphone, acheter en ligne, les objets connectés ou encore les fournisseurs d'accès sont quelques-unes des questions qui ont déjà été traitées et sur lesquelles vous pouvez revenir sur le site de la médiathèque.

Formations individuelles

Pour ne plus appréhender l'utilisation de votre ordinateur, de votre smartphone ou de votre tablette, la médiathèque propose des formations individuelles gratuites pour vous accompagner dans leur usage. Utilisation du mail, organisation de vos photos, gestion de vos réseaux sociaux... venez trouver les solutions à vos besoins. Ce service ne prend pas en charge les questions liées aux démarches administratives ou au dépannage informatique.

Inscription par mail à mediatheque@ville-caluire.fr, au 04 78 98 81 00 ou directement au deuxième étage de la médiathèque.

L'AGENDA

POUR ADULTES ET ADOLESCENTS

• Bulles sonores pour oreilles curieuses

Découvrez la musique avec des passionnés...

Vendredi 18 mars, de 17h30 à 18h30

L'électro ambiant

Vendredi 1^{er} avril, de 17h30 à 18h30

Chanter tout seul, c'est bien, chanter à deux, c'est encore mieux.

Les voix se mêlent, se répondent : nous écouterons des chansons chantées en duo

Sur inscription gratuite

POUR LES ADULTES

• Histoires d'en parler

Échangez des idées de lecture et partagez des coups de cœur en toute simplicité...

Samedi 19 mars, de 14 h à 16 h

Les coups de cœur des participants et le lancement du prix du 1^{er} roman francophone

Entrée libre

• Point d'@ccès : mini-conférences informatiques

On écoute, on échange, on pose des questions.

Vendredi 25 mars, à 18 h

Jeux vidéo : conseils aux parents et grands-parents

Sur inscription gratuite à l'accueil de la médiathèque ou par mail

MÉDIATHÈQUE BERNARD PIVOT

Place du Docteur Frédéric Dugoujon
04 78 98 81 00

mediatheque@ville-caluire.fr • Site internet : bm.ville-caluire.fr

Horaires d'ouverture et conditions d'accès adaptés aux mesures gouvernementales. Toutes les informations sur le site de la médiathèque ou sur www.ville-caluire.fr



Après un début d'année marqué par des reports de concert, l'AMC2 retrouve un fonctionnement normal placé sous le signe de l'évaluation des élèves en fin de cycle. Celle-ci se fera en 2 étapes : des master class ce mois-ci et des concerts de fin de cycle au mois de mai.

En mars, l'AMC2 vous donne rendez-vous :

- **Lundi 7/03, à 20h, After Classe en visioconférence sur le thème "Ici et là-bas : influences des musiques du monde sur la musique occidentale"**

Animé par Sami Naslin, Chef de chœur et professeur de Formation musicale.

Inscription sur www.musicamc2.fr

L'AMC2 retrouve un fonctionnement quasi-normal...

- **Samedi 19/03, à 16h, audition de la classe de piano**

AMC2, 1 Rue J. Moulin

Les élèves de tous les niveaux et les quatre professeurs de piano proposeront un programme riche et varié.

- **Mercredi 23/03, à 18h30, audition multi instruments**

AMC2, 1 Rue J. Moulin

Festival "Pratiques collectives en fêtes", du 1^{er} au 9 avril !

Ce festival est l'occasion pour les ensembles de l'AMC2 de présenter le travail effectué depuis le début de l'année en collaboration avec l'Harmonie de Caluire et Cuire et l'Orchestre symphonique des gones, partenaires de l'école.

- **Vendredi 01/04, à 20h :** l'Orchestre de flûtes, l'Orchestre de guitares, la Chorale ados et la Chorale adultes "AMC'chœur" à l'Église Saint-Romain

- **Samedi 02/04, à 18h :** l'Harmonie de Caluire invite l'Harmonie du Vésinet à l'Église Sainte-Bernadette

- **Vendredi 08/04, à 19h :** l'Atelier Musiques actuelles amplifiées et l'Atelier Jazz à la Salle des fêtes.

- **Vendredi 08/04, à 20h :** le Petit ensemble de bois, les deux orchestres à vents et l'Orchestre à cordes Bach à l'Église Sainte-Bernadette

- **Samedi 09/04, à 18h :** les six chorales Cycle 1, l'Orchestre à cordes Mozart et l'Orchestre symphonique des gones à l'Église Sainte-Bernadette. ■



04 78 08 14 04 - contact@musicamc2.fr
www.musicamc2.fr

Centres sociaux et culturels : ouvrons nos yeux sur l'égalité femme - homme



L'Association des Centres sociaux et culturels met ses lunettes de l'égalité pour ajuster sa vision ! Autour de la journée du 8 mars 2022, sur les droits des femmes, et sur les questions d'égalité femme - homme, les Centres sociaux et culturels de Caluire et Cuire proposent un programme varié et notamment :

- une **exposition interactive "Je ne crois que ce que je vois"** en partenariat avec l'association Femmes solidaires, jusqu'au 25 mars 2022 ;

- des initiations au **self-défense** avec deux cours organisés, l'un réservé aux femmes, et le second mixte.

- un **ciné-débat au Méliès autour du film "Rose" d'Aurélié Saada (2021) :** "Rose, 78 ans, vient de perdre son mari

qu'elle adorait. Lorsque sa peine laisse place à une puissante pulsion de vie lui faisant réaliser qu'elle peut encore se redéfinir en tant que femme, c'est tout l'équilibre de la famille qui est bouleversé..." , mardi 8 mars ;

- un atelier bien-être avec le groupe **"Vous les femmes"**, vendredi 18 mars, à 14h.

Tout le programme détaillé et les modalités d'inscriptions aux ateliers sur le site ou la page Facebook. ■



04 72 27 44 10 - 09 72 35 09 07
www.csccaluire.fr/csc/ - www.facebook.com/centre-social.bergesdurhone

La bibliothèque de la Confédération syndicale des familles à Cuire

La bibliothèque CSF située à Cuire, derrière l'école Jean Jaurès, vous propose un grand choix de livres pour adultes et enfants, avec l'acquisition régulière de nouveautés et une sélection de bandes dessinées pour enfants.

La bibliothécaire et les bénévoles vous accueillent dans une ambiance familiale et conviviale le lundi, de 16h15 à 17h15, le mercredi, de 15h à 18h et le vendredi, de 16h15 à 18h30. ■



Bibliothèque CSF
43, rue de Nuzilly

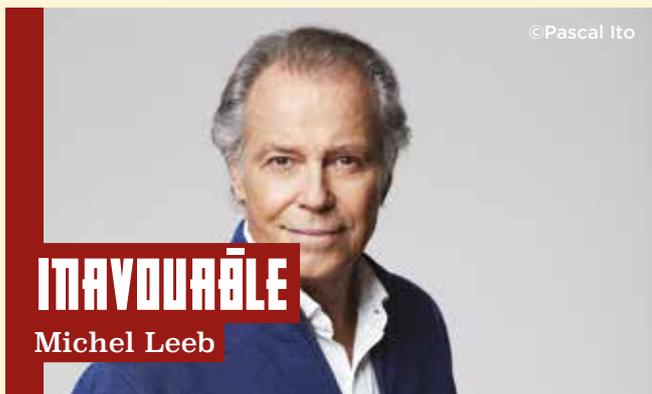


RADIANT-BELLEVUE

1, rue Jean Moulin • 04 72 10 22 19
www.radiant-bellevue.fr



Radiant
B E L L E V U E



INAVOUABLE

Michel Leeb

LA NOUVELLE COMÉDIE D'ÉRIC ASSOUS, MISE EN SCÈNE PAR JEAN-LUC MOREAU, EST INTERPRÉTÉE PAR MICHEL LEEB, ARTHUR FENWICK ET ALICE RAUCOULES.

Gaspard et Clémence vivent une retraite heureuse, ils sont les grands-parents de Roberto, que leur fils unique Lucas et son épouse Manon doivent leur confier le temps d'un séjour en amoureux à Capri. Mais avant de

partir une dispute éclate, le jeune couple, que les parents croyaient soudé, est en réalité au bord de l'implosion. Au cours d'une discussion sur le possible divorce de leur fils, quelques confessions émergent et puis, catastrophe... la phrase de trop ! Tel l'effet papillon, une vérité en amenant une autre, plus inavouables les unes que les autres, la pièce

nous entraîne dans les méandres de vies pas comme les autres. Avec "Inavouable", on rit et on est surpris par tous les rebondissements incroyables que nous réserve le spectacle. Les comédiens sont parfaits et la mise en scène impeccable, à voir impérativement !

JEUDI 10 MARS 2022 - 20H30

LA PIÈCE D'HADRIEN RACCAH, MISE EN SCÈNE PAR PHILIPPE LELLOUCHE, EST UNE SUPERBE RÉUSSITE ET NOUS PLONGE DANS UNE INTRIGUE ÉTONNANTE.

Il y a les amis d'enfance, les amis que l'on voit, ceux que l'on ne voit plus ou pas assez. Et puis il y a Charlie. Charlie c'est l'ami imaginaire que Daniel a créé pour tromper son épouse sans éveiller les

souçons. Charlie, c'était l'idée parfaite pour ne perdre ni sa femme, ni sa situation, ni son appartement, ni sa maîtresse. Jusqu'au jour où Catherine, sa femme, exaspérée peut-être, suspicieuse sans doute, demanda à le rencontrer... Pour sauver son mariage, Daniel va donc devoir inviter à dîner un inconnu qui, l'espace d'une soirée, jouera le rôle de son meilleur ami. Inventer



L'INVITATION

PATRICK CHESNAIS, PHILIPPE LELLOUCHE, ESTELLE LEFÉBURE

ce Charlie était-ce une si bonne idée finalement ? Philippe Lellouche met en scène cette pièce qu'il interprète avec Patrick Chesnais et Estelle Lefébure. Tous les trois portent avec talent ce huit-clos qui ne laissera personne indifférent..

SAMEDI 12 & DIMANCHE 13 MARS 2022 - 20H30
/ DIM. 16H



JEAN-LOUIS MURAT

LE CHANTEUR À LA VOIX ENVOÛTANTE REVIENT SUR SCÈNE AVEC SON CHARISME ET SES CHANSONS, QUI NOUS TRANSPORTENT DANS UN VOYAGE INOUBLIABLE.

À l'aube de fêter ses quarante ans de carrière, Jean-Louis Murat reprend la route avec de nouvelles chansons, créées, enregistrées et produites dans son Auvergne natale. Le mythique 45 tours "Suicidez-vous le peuple est mort" l'a révélé en 1981 et depuis il a toujours subjugué le public par sa musique singulière et ses superbes textes. Plus les années passent et plus l'élégant chanteur accélère son rythme discographique. Il a considérablement augmenté sa vitesse de publication au tournant des années 1990/2000, avec pas loin de six albums parus en l'espace d'une décennie, ainsi que des projets parallèles, littéraires, rééditions d'albums cultes, enregistrements publics... "Chanter est sa façon d'errer" et Jean-Louis Murat nous donne rendez-vous pour nous faire voyager autant que pour nous émouvoir.

MERCREDI 30 MARS 2022 - 20H30



Modalités d'accès aux événements en fonction des mesures sanitaires gouvernementales en vigueur (port du masque, présentation du pass vaccinal...).



BALADES URBAINES

Chaque premier dimanche du mois, la Ville de Caluire et Cuire vous invite à (re)découvrir les quartiers de Caluire et Cuire lors des balades urbaines commentées.

Prochains rendez-vous :

• Dimanche 6 mars, à 10h

Cuire le Bas

Point de rendez-vous : Maison de la Parentalité, 19 montée des Forts

• Dimanche 3 avril, à 10h

Le Bourg

Point de rendez-vous : Esplanade Bernard Roger-Dalbert (Hôtel de Ville)



CONSEIL MUNICIPAL

Séance publique du Conseil municipal Lundi 21 mars, à 19h

Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville ou en visioconférence (lien de connexion sur www.ville-caluire.fr)



SOLIDARITÉ

Concert caritatif de Gwendal Peizerat organisé par l'association Blé de l'Espérance, au profit des enfants hospitalisés ou handicapés.

Tarifs 20 € en prévente sur weezevent.com, 25 € sur place, gratuit pour les moins de 12 ans.

Vendredi 1^{er} avril, à 20h30

Salle des fêtes, 1, avenue Barthélémy Thimmonier

LUDOTHÈQUE

Soirée jeux ados

Événement réservé aux jeunes, âgés de 11 à 18 ans.

Au programme : jeux de société, escape game, jeux vidéo et réalité virtuelle.

Entrée gratuite

Autorisation parentale obligatoire, en téléchargement sur ludotheque.ville-caluire.fr

Samedi 19 mars, de 19h à 23h

**Maison de la Parentalité,
19, montée des Forts**



CONFÉRENCES

“Jardins revisités, cultures hors-sol, permaculture, jardins partagés...”

Par Serge Jayol

Mercredi 16 mars, à 20h

**Maison de quartier,
82 bis Grande rue de Saint-Clair
Entrée libre**

“La Dynastie Des Medicis”

organisée par Le Comité de Jumelage et animée par Dominique Lorenzetti

Mercredi 23 mars, à 18h

**Salle du Conseil - Hôtel de Ville
Entrée libre**

ACCOMPAGNEMENT NUMÉRIQUE

Prendre en main son matériel, communiquer avec ses proches, naviguer sur Internet, faire ses démarches administratives en ligne, utiliser les logiciels... La Ville organise des séances d'accompagnement et d'aide gratuites pour les personnes ne sachant pas se servir du numérique, sous forme de permanences ou d'ateliers.

Hôtel de Ville

La conseillère numérique répond à vos questions **tous les mercredis, de 8h30 à 12h15.**

Point Mairie Saint-Clair

La conseillère numérique répond à vos questions **tous les mardis, de 14h à 16h.**

CCAS

- Accompagnement individuel pour effectuer vos démarches en ligne
- Les vendredis 4, 11 et 25 mars, de 8h30 à 12h15, sur rendez-vous au 04 78 98 80 84**
- Poste informatique en accès libre pour vos démarches en ligne, aux heures d'ouverture du CCAS.



Médiathèque Bernard Pivot

- Ateliers collectifs thématiques, **tous les mercredis, de 14h à 15h30** (programme détaillé en page 27);
- Accompagnement numérique **tous les mercredis, de 16h à 17h30**;
- Formations multimédia individuelles **les mardis, jeudis et vendredis sur inscription 04 78 98 81 00.**

Résidence Marie Lyan

- La conseillère numérique répond à vos questions **les jeudis 3, 17 et 31 mars, de 16h30 à 17h30.**
- Ateliers thématiques, de 15h à 16h30 :
 - > Se connecter et naviguer sur internet **jeudi 3 mars**

- > Créer et utiliser un mail **jeudi 17 mars**
- > Faire une visite culturelle en ligne **jeudi 31 mars.**

Maison Ferber

Atelier thématique "Récolter des fonds avec une cagnotte en ligne", **jeudi 24 mars. Inscription par mail à vie-associative@ville-caluire.fr ou au 04 78 30 38 00.**

Maison de la parentalité

Atelier thématique "Démarches en ligne sur l'espace familles" **jeudi 24 mars. Inscription par mail à maisonparentalite@ville-caluire.fr ou au 07 64 74 42 50.**



BROCANTES ET VIDE-GRENIERS

Brocante de Partage et amitié

L'association Partage et amitié organise sa brocante de printemps pour financer l'envoi de colis en Afrique. Linge, vêtements, bijoux, livres, jouets... de nombreuses trouvailles en perspective!

Samedi 12 et dimanche 13 mars, dès 9h - Salle paroissiale, 67 bis chemin de Vassieux 06 99 75 71 37

Vide-greniers - Maison de quartier de Saint-Clair

Vous souhaitez participer et tenir un stand? Les inscriptions s'effectuent le mercredi après-midi et le samedi matin à la bibliothèque de la Maison de quartier, au 82 bis grande rue de Saint-Clair (tarif: 10€ les trois mètres).

**Dimanche 3 avril
Place Demonchy - 06 28 05 14 06**

LA FERME À LA VILLE !

La ferme débarque à Caluire et Cuire! Une journée aussi festive que familiale pour (re)découvrir les animaux ou produits de nos fermes, mais également valoriser les circuits courts et les métiers de l'agriculture. Animations, conférences et ateliers thématiques tout au long de la journée.

**Dimanche 27 mars, de 10h30 à 17h
Esplanade de l'Hôtel de Ville. Plus d'informations sur www.ville-caluire.fr**





Téléphane Énergie
"Votre équilibre à portée de main"

Envie de prendre soin de vous ?

Équilibre des énergies
Diminution du stress
Gestion des émotions
Joie de vivre

06 95 50 31 64
energie.telephane@gmail.com
www.energeticien-reiki.com



RENEGOCIEZ VOTRE ASSURANCE DE PRÊT

Etude **rapide** 100% **gratuite** et **sans engagement.**

Economisez maintenant

07 63 93 55 46

  AssuronsVotrePrêt.com




Besoin d'aide en **INFORMATIQUE** ?
À votre **DOMICILE** ?

PIERRE LUBRANO di DIEGO est là !

06 64 92 41 87

DÉPANNAGE
INSTALLATION
FORMATION
CONSEIL

Déduction Fiscale: jusqu'à moins 50% en fonction de la législation en vigueur

ASSISTANCE INFORMATIQUE À DOMICILE
Dépannage - Installation - Formation



@llegro

Guillaume Bonjean

06 69 57 53 49

www.allegro-informatique.fr
AGRÈMENT D'ÉTAT - RÉDUCTION D'IMPÔTS

L'immobilier par Orpi Caluire Bourg





Accompagner



Vendre



Service de Conciergerie



Estimer



Conseiller

Caluire Bourg Transactions

59, rue Jean Moulin - 69300 Caluire et Cuire - T. 04.78.08.18.25 - caluire@orpi.com - www.orpi.com/caluire

Notre agence a adopté les mesures sanitaires de rigueur pour vous accueillir dans les meilleures conditions. N'hésitez pas à prendre contact avec nous.

Caluire et Cuire Ensemble Naturellement avec Philippe Cochet

Depuis le 1^{er} janvier 2020, la Zone à faibles émissions (ZFE), incluant le territoire de Caluire et Cuire, interdit le passage des poids lourds et véhicules utilitaires les plus polluants. Nous, élus de Caluire et Cuire, étions (et sommes toujours) favorables à cette mesure qui signe la fin du transit des camions et véhicules utilitaires les plus polluants sur notre territoire. Caluire et Cuire bénéficie de l'amélioration attendue en termes de qualité de l'air et de bienfaits pour la santé des habitants. C'était une bonne nouvelle pour les Caluirards et nous nous en réjouissons à cette époque.

La qualité de l'air, la réduction de la pollution et la protection de l'environnement comme du cadre de vie de nos concitoyens sont pour nous très importantes. Mais, soyons clairs, nous refusons d'accepter tout et n'importe quoi sans en mesurer tous les enjeux.

Le projet d'accélération et d'amplification de la ZFE, que la majorité verte de la Métropole tente d'imposer aujourd'hui, annonce des conséquences particulièrement préoccupantes pour les Caluirards, leur vie quotidienne et leur pouvoir d'achat déjà très fragilisé.

Le calendrier de cette mesure, lancée à marche forcée, nous apparaît extrêmement préjudiciable puisqu'il prévoit, par délibération du 15 mars 2021, d'interdire la ZFE, dès le 1^{er} juillet 2022, aux véhicules particuliers et deux roues motorisés classés Crit'Air 5 et non classés.

Ce projet décidé par l'exécutif métropolitain, sans réelle concertation, nous paraît à la fois irréaliste et irresponsable.

Irresponsable puisque les impacts sont majeurs : notamment en raison de l'anticipation du calendrier qui ne permettra pas aux propriétaires de véhicules Crit'Air 5 de bénéficier du prêt à taux zéro prévu par la loi.

À Caluire et Cuire, ce sont 663 familles aux revenus modestes qui, dès cette année, seront, du jour au lendemain, privées de leur véhicule. Lorsque nous avons présenté ce projet en Conseil municipal extraordinaire, le 7 février dernier, les élus écologistes et socialistes ont balayé ce chiffre d'un revers de la main en disant que ce n'était pas un problème. Dont acte. Pour nous, c'est un problème.

Nous avons donc voté un avis défavorable à ce projet.

Nous demandons à la Métropole de revoir sa copie, purement et simplement, en se limitant aux obligations fixées par la Loi Climat et Résilience, qui concerneraient déjà 32,5 % des véhicules et non 70 % comme souhaité par les écologistes du Grand Lyon qui veulent interdire tous les véhicules diesel et essence de Crit'Air 2, 3, 4 et 5.

Nous le redisons, notre priorité, c'est vous et la défense de vos intérêts. Soyez certains que nous nous opposerons vigoureusement et avec une très grande détermination, comme nous l'avons toujours fait et comme nous le ferons toujours, à tout projet qui vous serait défavorable, voire préjudiciable. Et cela malgré les réticences inconséquentes de l'opposition municipale, alliée à la majorité métropolitaine, faut-il le rappeler.

Caluire et Cuire Ensemble Naturellement, avec Philippe COCHET, Maire, conseiller métropolitain, Côme TOLLET, 1^{er} adjoint délégué à l'environnement et au développement durable, à l'urbanisme et aux ressources humaines, Isabelle MAINAND, adjointe déléguée à la Jeunesse, à la petite enfance et aux associations, Robert THÉVENOT, adjoint délégué à la citoyenneté et aux affaires générales, Damien COUTURIER, adjoint délégué au sport et aux associations sportives, Sophie BLACHÈRE adjointe déléguée aux finances, au numérique et au patrimoine, Frédéric JOUBERT, adjoint délégué à la culture et aux associations culturelles, Viviane WEBANCK, adjointe déléguée aux affaires scolaires, Patrick CIAPPARA, adjoint délégué à la sécurité, au logement et aux anciens combattants, Hamzaouia HAMZAOUI, adjointe déléguée aux animations, aux manifestations et à la convivialité, Laurent MICHON, adjoint délégué aux affaires sociales, aux personnes âgées, au handicap et à la mobilité, Sonia FRIOLL, adjointe déléguée à l'économie, aux entreprises, aux commerces et à l'emploi, Evelyne GOYER, adjointe déléguée à la santé et aux réseaux de soins, Mamadou DIALLO, Chantal CRESPIY, Abdelaziz TAKI, Chrystèle LINARES, Maud BRAC DE LA PERRIERE, Isabelle COTON, Patricia CHANDIA, Franck PROTHERY, Fabien Manini, Geoffroy KRIEF, Bastien JOINT, Laure DEL PINO, Fabienne GUGLIELMI, Fabrice BALANCHE, Cédric GUERIN, Nicolas JUENET, Laure CORRENT, Pierre-Damien GERBEAUX, Jeanne BILLA, François DEGAS, Cassandre VERNAY. ■

Urgence Écologique et Solidarités à Caluire et Cuire

Le Conseil municipal du 7/02 devait donner un avis sur la Zone à Faibles Emissions (ZFE), pour son étape 1, qui concerne les véhicules particuliers Crit'Air 5 de plus de 22 ans.

Son démarrage est prévu 4 mois avant la date limite de la loi Climat et Résilience. Son objectif est d'améliorer la qualité de l'air. La pollution de l'air touche la santé des plus fragiles.

La restriction se fera sur le périmètre central actuel de la ZFE.

La majorité est alarmiste sur l'étape 1 et entretient une confusion avec l'étape 2 en 2026. Elle reproche un manque de communication, l'accélération du calendrier (l'échéance des Crit'Air 4 en 2024 et Crit'Air 3 en 2025 suit pourtant la loi) et prétend que "la motivation principale de la Métropole" serait "la disparition de la voiture" !

Moins de 800 véhicules sont concernés sur Caluire.

En pointant la restriction de circulation des Crit'Air 2 en 2026, la majorité ne fait pas de proposition pour appliquer la ZFE. Et elle sort de l'objectif qui était de donner un avis sur l'étape 1.

Les modalités d'application de l'étape 1, par respect de l'expression démocratique, ne seront annoncées aux habitants qu'après l'analyse de la concertation, ouverte jusqu'au 5/03 sur <https://jeparticipe.grandlyon.com>.

Les propositions citoyennes de la concertation mettent en évidence la nécessité d'informer et d'accompagner dès l'étape 1 par :

- Des guichets conseil en mobilité pour des alternatives (autopartage, covoiturage, télétravail, transport en commun, modes doux...)

- L'information à l'issue de la concertation :

- Achat que des Crit'Air 1 ou 0

- Dérogations temporaires ou permanentes : attente du prêt à taux 0, petits rouleurs, véhicules spéciaux, habitants hors Métropole, personnes en situation de handicap, ou sans transport en commun...

- Aides financières pour changer de véhicule notamment pour les plus défavorisés

- Période pédagogique avec information et sans sanction

Le dispositif d'accompagnement issu de la concertation citoyenne permettra de prendre en compte les situations particulières sans exclure.

X. GILLARD - S. HEMAIN - J. TROTIGNON - MJ. LE CARPENTIER

- F. FAIVRE ■

Caluire au Cœur

Texte non communiqué ■

Caluire, C'est possible! Avec la gauche sociale et écologique

Accompagner l'évolution

Camions sur des trottoirs devenus impraticables : voilà le quotidien des habitants de Caluire devant les chantiers autorisés par le Maire. Son discours sur une densification voulue par la Métropole cache une réalité : le non-accompagnement des habitants dans l'évolution de la Ville.

Le discours sur l'amplification de la Zone Faibles Emissions-

Mobilités reflète les mêmes travers. Monsieur Cochet a demandé son extension sur toute la Ville, mais à aucun moment il n'envisage d'accompagner socialement les Caluirards dans cette transition. Le budget 2022 peut être l'occasion de le faire.

Fabrice Matteucci

Conseiller municipal ■

Services municipaux

HÔTEL DE VILLE DE CALUIRE ET CUIRE

Place du Docteur Frédéric Dugoujon
BP 79 — 69642 CALUIRE ET CUIRE CEDEX
04 78 98 80 80 - ou via le formulaire de contact en ligne
Site internet : www.ville-caluire.fr

Horaires d'accueil du public

Les lundis, mardis, mercredis et vendredis :
de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h

Les jeudis : de 10h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h

Les samedis (état civil uniquement) : de 8h30 à 12h

POLICE MUNICIPALE

Hôtel de Ville : place du Docteur Frédéric Dugoujon
04 78 98 81 47

Si l'équipage n'est pas disponible, composez le 17.
→ Secrétariat :

Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h

SÉCURITÉ

Pour toutes situations d'urgence en matière de sécurité, composez le 17.

Pour optimiser l'intervention, il vous sera demandé :

1. Vos nom, prénom, adresse et numéro de téléphone.
2. Un compte-rendu synthétique des faits dénoncés, leur localisation précise, le nombre d'auteurs et leur signalement.
3. Le code d'entrée de l'immeuble. Important : si vous ne souhaitez pas que les policiers entrent en contact avec vous lors de l'intervention, n'hésitez pas à le préciser à l'opérateur du 17.

MÉDIATHÈQUE BERNARD PIVOT

Place du Docteur Frédéric Dugoujon

Modalités d'accès et horaires sur

<http://bm.ville-caluire.fr> ou au 04 78 98 81 00

LUDOTHÈQUE MUNICIPALE

19 montée des Forts

Ouverture au public

Mardi et jeudi, de 16h à 18h30

Vendredi de 9h à 12h et de 15h à 19h

Samedi de 9h à 12h30

> Infos et catalogue en ligne sur ludotheque.ville-caluire.fr

CCAS

Hôtel de Ville : place du Docteur Frédéric Dugoujon

Les lundis, mardis, mercredis et vendredis,

de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h.

Les jeudis, de 8h30 à 12h15, fermé l'après-midi.

PISCINE MUNICIPALE ISABELLE JOUFFROY

310 avenue Élie Vignal

04 37 26 00 20

Modalités d'accès, programme d'activités et horaires sur www.ville-caluire.fr

Permanences municipales

PROCHAINE PERMANENCE MUNICIPALE

Lundi 28 mars

à partir de 17h

PHILIPPE COCHET EN DIRECT AVEC VOUS !

Posez toutes vos questions en direct lors d'un rendez-vous en visioconférence avec le Maire de Caluire et Cuire...

Lundi 28 mars, à 19 h

Lien de connexion accessible sur www.ville-caluire.fr

Infos pratiques

URGENCE MÉDICALE

Composez le 15 ou contactez la Maison médicale de garde : 7, quai de Serbie — 69006 Lyon
04 72 33 00 33.

PHARMACIES DE GARDE

Pour connaître la pharmacie de garde : composez le n° 3237 sur votre téléphone (0,34 cts la minute depuis un fixe) ou rendez-vous sur le www.3237.fr

ACCUEIL MÉDICAL DE L'INFIRMERIE PROTESTANTE

1 chemin du Penthod

Du lundi au samedi de 8h15 à 19h45

04 27 18 04 18

DÉCHETTERIE IMPASSE DES LIÈVRES

→ Horaires d'hiver

Du 1^{er} novembre au 31 mars :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Le samedi de 9h à 17h

Le dimanche de 9h à 12h

→ Horaires de la donnerie :

Du lundi au samedi de 9h à 12h ;

Attention, port obligatoire du masque et des gants.

Merci de vous munir d'un justificatif de domicile.

PERMANENCES

Avocat-conseil, conciliateur de justice, notaire :
Sur rendez-vous : 04 78 98 80 80

Contrôleur des impôts :

1, rue Claude Baudrand - 04 72 10 44 50

POINTS ÉCOUTE PSYCHOLOGIQUE

Étudiants - écoute et soutien gratuit
www.intitutbergeret.fr - 04 27 18 79 51

Adultes

Permanences à Caluire et Cuire les jeudis
Sur RDV au 07 82 86 54 79

ENEZ NOMBREUX

caluire
et cuire

ENTRÉE GRATUITE

FERME À LA VILLE

DIMANCHE 27 MARS 2022 DE 10H30 À 17H00
ESPLANADE BERNARD ROGER-DALBERT

ANIMATIONS ENFANTS - MINI-FERME - VENTE DE PRODUITS FERMIS
DÉMONSTRATIONS ET DÉGUSTATIONS - BALADE EN PONEY...

www.ville-caluire.fr

